



25 ACTIONS P.22 POUR CONSTRUIRE L'AVENIR



BILAN

Plan déplacements de
Colombes: le diagnostic p. 20



ZOOM NOËL

Colombes
en fêtes p. 18



PORTRAIT

Chantal Lucy, du
pré à l'assiette p. 33

W
T
C
L
B
D
P

OLÉ BODÉGA

BIOCOP

AGENDA 21, c'est parti !



Chers concitoyens,

L'urgence climatique nous engage, elle ne supporte aucune contestation. Nous sommes la dernière génération d'acteur publics, d'institutions, de citoyens à pouvoir agir. Bientôt, le sommet de Copenhague devra proposer une réduction des gaz à effet de serre significative pour ne pas obérer l'avenir des générations futures. Seule une politique globale et de long terme pourra produire des effets concrets, mais sans une prise de conscience au plus près des territoires rien ne changera vraiment. C'est dans ce contexte que nous vous présentons les 25 actions de notre Agenda 21. Cet Agenda 21 Colombien est le fruit de 12 mois de concertation avec nos concitoyens. Ce travail partagé a impliqué la rédaction d'un Livre blanc de la concertation qui a recensé près de 250 actions potentielles.

À partir de cette production participative foisonnante, nos services ont regroupé des actions redondantes et ont enlevé celles qui ne relevaient pas de la ville ou impactaient trop fortement nos marges financières, puis intervinrent les derniers arbitrages des élus. Nous ne voulions pas que des actions déjà engagées soient incluses dans notre Agenda 21. Nos actions pilotes que nous avons d'emblée engagées, dès notre arrivée en 2008, ont déjà produit leurs effets tels notre éco-journal, la clause d'insertion dans les marchés publics, la fin des produits phytosanitaires, notre bilan-carbone, etc. Parallèlement, nous avons retiré tous les engagements qui relevaient d'autres documents de planification (Plan

local de l'urbanisme, Plan de déplacements de Colombes). Notre objectif était, enfin et surtout, de ne pas diluer nos actions. Nous considérons que la lisibilité de l'action publique passe par des projets précis, financièrement soutenables et pouvant se réaliser sur une mandature. Ni catalogue d'actions hétérogènes et de portée ou de profondeur différentes, ni plan gadget pour être dans l'air du temps, nous avons réalisé à travers ces 25 fiches un programme de développement durable consistant et volontariste. Ce programme, il faudra constamment l'évaluer. Je souhaite, dans ce contexte, que le Conseil du développement durable puisse annuellement nous proposer un rapport sur l'avancement de ce processus, par essence, évolutif.

Cet Agenda 21 n'est pas indépassable dans ses actions. Il y aura du développement durable dans toutes nos politiques, bien au-delà de ces 25 actions et il y aura, je l'espère, un Agenda de deuxième génération, au commencement du prochain mandat, pour que la durabilité ne soit pas qu'un effet de mode, mais bien une réalité. Nous proposons donc un plan d'action pour construire une éco-ville, une ville où le Progrès durable, la diversité, l'équité sociale, le bien-être pour tous et à tous les âges de la vie, l'environnement préservé, définiront le Colombes de demain.

Notre institution municipale sera elle aussi le moteur du changement. J'entends que très vite nous nous attelions à l'élaboration d'un Agenda 21 interne, car un territoire ne peut pas placer le développement durable dans toutes ses politiques, sans l'intégrer également dans son fonctionnement et les pratiques quotidiennes de son institution municipale.

Je voulais ici vous faire part de ma fierté devant le travail accompli et de celui que nous allons accomplir, avec tous les Colombiens.

Philippe SARRE
Maire de Colombes

W
H
E
C
I
L
B
U
P

DALKIA

Courrier des lecteurs

**Quelque chose à dire ? À partager ? À propos du journal municipal ?
Du site web de la ville ? Ou plus généralement sur l'actualité de la ville ?
Nous publierons chaque mois dans nos colonnes un extrait de vos réactions.**

VO OU VF ?

Dans le dernier numéro de Mosaïque (novembre 2009), concernant l'article historique, intitulé « Un Anglais à Colombes », vous donnez les références d'un ouvrage de 1870 en anglais. Je tiens à vous souligner que le même existe en français : Alexander Cavalié-Mercer, « Journal de la campagne de Waterloo », Bernard Giovanangeli éditeur, paru en 2007.

Christian Lebrument

En effet, une édition française d'Alexander Cavalié-Mercer, « Journal de la campagne de Waterloo » existe bien. Mais l'ouvrage est aujourd'hui épuisé et non réédité.

Services des Archives communales.

LE POIDS DES MOTS

Je lis régulièrement Mosaïque, et là j'ai une remarque à faire [...], les textes en gris clair et petites lettres sont impossibles à lire, par exemple concernant les « Tribunes libres » [...] Sinon, j'aime bien ce magazine.

Laëtitia Sebas

ÉCRIVEZ-NOUS !

Par mail à l'adresse suivante :
mosaïque@mairie-colombes.fr
Ou par courrier :
Mosaïque – Courrier des lecteurs
Hôtel de ville – Place de la République
92701 Colombes Cedex

Conditions de parution :

Tous les courriers sont lus avant parution. Les responsables de l'édition du magazine municipal sont seuls juges du caractère publiable des textes proposés en courrier des lecteurs. Nous rappelons à nos lecteurs quelques règles essentielles de l'édition : bas les masques. Nous n'acceptons pas les textes anonymes. Soyez bref ! Nous recevons de nombreux courriers et ne pouvons insérer des ensembles de plusieurs pages.

Votre avis nous intéresse : Faites-nous part de vos commentaires et réactions concernant le journal municipal d'information sur le site Internet de la ville www.colombes.fr (rubrique contact).

La rubrique dédiée aux « tribunes » des groupes du conseil municipal est un espace d'expression libre. Chaque mois, l'ensemble des formations politiques représentées au conseil dispose d'une colonne pour s'exprimer. Si la rédaction incite les groupes à écrire court pour des raisons évidentes de lisibilité, elle ne peut en aucun cas intervenir sur le contenu rédactionnel des tribunes, aussi longues soient-elles.

Mosaïque

CHAT DÉRANGE

[...] Savoir appeler un chat un chat. Après lecture du journal de la municipalité de Colombes (novembre 2009 numéro 12), je ne peux que réagir au billet d'humeur du « chat » [...] concernant le blog du bilan participatif. La démocratie participative est une notion nouvelle que les citoyen (ne) s ne se sont peut-être pas tous appropriés. Qui parmi les Colombien (ne) s, excepté ce mammifère carnivore, peut se vanter de pouvoir nous faire un exposé sur la loi relative à la démocratie de proximité (loi du 27 février 2002 et du 6 février 1992). Ce « chat » qui se cache de plus derrière l'anonymat, doit être l'animal domestique d'un « élu », car pour sa part tout ce vocabulaire, ces notions ainsi que le droit administratif lui sont familiers, mais ce n'est peut-être pas le cas pour l'ensemble des Colombien (ne) s et même de membres des conseils de quartier.

[...] De ce fait, il est tout à fait normal de trouver dans ce blog de la part des habitants des commentaires qui concernent leurs préoccupations et qu'ils désirent faire partager. Dommage pour ce chat à neuf queues de les trouver hors propos.

Marie-Lise Vallée

Vous avez mille fois raison. La démocratie de proximité est une chose assez nouvelle. Et, oui, les citoyens ne se la sont pas encore véritablement appropriée. Et oui, tout le monde n'a peut-être pas encore compris son intérêt. Et non, ce n'est pas le chat d'un élu. N'en veuillez pas à un pauvre animal innocent. Il est ainsi fait, le chat. Il a des idées sur tout, il interpelle, il provoque, il énerve, il asticote... Il peut faire rire aussi, ou sourire. C'est le rôle qu'on lui a donné, d'où son anonymat, histoire de connaître néanmoins une paix relative dans son quotidien. Mais peut-être que le plus souvent, il laisse de marbre. Ce qui constituerait, vu sa mission, un échec cuisant...

Le maître du chat

HUMEUR DE CHAT

Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras !

En préambule de cette chronique mensuelle, je me dois de répondre, c'est la moindre des choses, à l'interpellation de Madame Vallée (lire ci-contre). Vous avez mille fois raison, Madame : les Colombiens sont libres. Mais, il ne faut pas en vouloir à un pauvre animal innocent (dont le propriétaire n'est pas élu de la République, croyez – moi sur parole).

Passons au sujet du mois :

l'Agenda 21, grande actualité de cette fin d'automne colombienne. J'en ai parlé à mon chat qui a été on ne peut plus direct : « 25 actions ? Pouf ! Ridicule. Dans la ville de mon cousin, ils en ont 57. » Là, je dois vous dire que j'ai été déçu. Mon chat, comme vous le savez, est généralement assez pertinent, surtout pour un chat. Avant de lui répondre, j'ai quand même été consulter l'Agenda 21 en question. Et bien, il n'y a pas de quoi être jaloux, franchement. Entre les actions qui sont déjà réalisées à Colombes (la fin des produits phytosanitaires...), celles qui sont à la limite de la loi (privilégier la production locale...), celles qui font rire (affirmer une nouvelle gouvernance !) et, enfin, celles où il n'est question que de sensibilisation (4 sur 57 ! Une pour la biodiversité, une basée sur l'intergénérationnel, une pour les jeunes et une pour le mouvement sportif !), les 57 actions en question ne sont plus si nombreuses. Sans compter que la ville en question fait plus de 200 000 habitants ! À ce rythme-là, à Colombes, nous aurions tout aussi bien pu en avoir 80 ou 100, des actions ! J'ai donné tous ces arguments à mon chat. « 25 actions ? Ridicule ! », qu'il m'a encore rétorqué. Comment ? Mais, rien qu'à Paris, « The Capitale of The France », il n'y en a que 37 ! Avec quoi Colombes pourrait faire plus, et mieux, qu'une ville de près de 2 millions d'habitants ! C'est incroyable d'être borné à ce point. Promis, juré, si mon chat continue sur cette voie... je prends un chien !

SUEZ SITA



Dossier

Agenda 21

22 Environnement, logement, vie des entreprises, transports, urbanisme... Le programme de l'Agenda 21, fruit d'un an de concertation, va, dans tous ces domaines, changer le quotidien des Colombiens..



Bilan

PDC : un diagnostic avant les propositions

20 Pour faire face à ses difficultés de stationnement et de circulation, la municipalité élabore un Plan de déplacements, pour lequel un premier diagnostic a déjà donné des pistes.



Zoom

Animations de Noël

18 Les vacances de Noël sont bientôt là, et pour les vivre en famille, la ville propose un large panel d'animations, dont une ferme géante au pied de l'Hôtel de ville.

SOMMAIRE

La photo du mois

9 Qu'est-ce qui cloche? Le clocher de l'ancienne église Saint-Pierre-Saint-Paul fait l'objet des plus grands soins...

30 jours à Colombes

10 Les événements du mois de novembre, des stages Colombes en foot au Salon des créateurs.

Actualités

12 Nouvelle mandature pour le CCJ. Trente-deux nouveaux élus ont été choisis pour siéger sur les bancs du Conseil communal des jeunes, et s'impliquer dans la vie de la commune.

13 Nouvelle crèche aux Fossés-Jean. La ville dispose de 20 nouvelles places pour les Colombiens.

14 Les ASVP et les gardiens de square se réorganisent. Les agents vont être regroupés au sein d'un même service, la Surveillance municipale. Premiers rounds pour l'Esquive : la nouvelle salle de sports pieds-poings.

15 La Passerelle du Petit-Colombes a 10 ans : la régie de quartier a invité ses partenaires pour l'occasion.

17 Victoire pour le derby centenaire. Retour sur l'histoire du derby Racing-Stade Français.

Tribunes

28 La parole aux différents groupes politiques du conseil municipal.

Sortir à Colombes

30 L'agenda culturel et de loisirs de la ville de Colombes.

Portrait

33 Chantal Lucy, l'assiette est dans le pré. Bouchère à Colombes, Chantal Lucy partage son temps entre le commerce qu'elle tient avec son mari et son cheptel bovin dans le Perche.

En direct du passé

35 Les adieux de Colombes à La Garenne. Au départ simple quartier de Colombes, La Garenne a très tôt revendiqué son autonomie, qu'elle mettra trente ans à obtenir.

Infos pratiques

37 Numéros utiles. Contactez vos élus, renseignez-vous sur les services de la ville.

Carnet

38 L'état civil et le top des prénoms.

MOSAÏQUE

L'éco-journal de Colombes
Impression sur papier recyclé.



Hôtel de Ville: 01 47 60 80 00
Direction de la communication: 01 47 60 80 06
Directeur de la publication: Philippe Sarre
Directeur de la rédaction: Claude Piriou
Rédacteur en chef: Antoine Chaplais
Journaliste: Nicolas Lemâle
Responsable du service photos: Laurent Kaczor
Mise en page: Morgan Noguellou
Ont collaboré à ce numéro: Myriam Midy, Fabrice Guillet, Sébastien Chambert, Raphaël Rimoux, Léo, Ljubisa Danilovic, Nathalie Euvrie et la direction du Patrimoine.
Régie publicitaire: CMP Espace multi-services 01 64 62 26 00
Impression: Desbouis-Gresil, partenaire certifié Imprim'Vert
Papier recyclé, traité sans chlore en provenance d'usine certifiée qui respecte les normes environnementales.
Tirage: 40 000 exemplaires – Dépôt légal à parution

Vous pouvez retrouver le magazine en téléchargement sur le site Internet de la ville www.colombes.fr

MOSAÏQUE en cassette audio, association
« Donne-moi tes yeux »: 01 47 05 40 30

En cas de non-distribution du journal, veuillez contacter Christophe au 01 47 60 80 68

PFG

ASILYS PRODUCTION



QU'EST-CE QUI CLOCHE ?

Depuis quelques jours, on s'interroge, on s'inquiète même à propos de la santé de notre vieux clocher. Et pour cause, des désordres de maçonnerie ainsi que des fissurations d'enduit ont été récemment constatés sur la pile sud-ouest de l'édifice, située à l'angle des rues du Bournard et de Verdun. Afin de préserver ce vestige de l'ancienne église Saint-Pierre-Saint-Paul, témoin immémorial du vieux village, et de garantir la sécurité de tous, des étais métalliques et en bois ont été installés par les « Charpentiers de Paris » pour soutenir la travée sud du clocher avant que ne soit entrepris à terme un travail de restauration du monument, actuellement à l'étude.

Fous de foot ! Depuis cinq ans, les vacances scolaires sont l'occasion pour l'ESC d'organiser ses stages Colombes en Foot, qui connaissent un franc succès. Près de 90 jeunes footballeurs ont ainsi suivi une semaine durant, le programme concocté par les responsables du club. Cinq jours de sport qui se sont conclus le vendredi par la remise des diplômes à tous les participants, au centre de loisirs Charles Péguy, en présence de Kamel Bouhaloufa, adjoint au maire délégué aux Sports.



Intercommunalité. Entre novembre et février, les six communes impliquées dans le projet d'intercommunalité se réunissent pour des sessions de travail thématiques, ultimes jalons avant la rédaction, en 2010, d'un projet intercommunal. La première de ces rencontres a eu lieu à Colombes, sur les thèmes du développement économique et de l'insertion, en présence du maire et des élus en charge de ces dossiers, Maurice Lobry et Martine Antognazza.



Première de choix. Pour inaugurer la tournée qui accompagne la sortie de son nouvel album, « Sortir », Gérald de Palmas a choisi l'Avant-Seine. Un concert en avant-première, donc, qui a réjoui ses fans. Le natif de la Réunion a repris ses grands succès et présenté les titres de son dernier disque, dont le déjà fameux « Au bord de l'eau ».

octobre



Ça bulbe ! Tulipes et Muscaris (petites plantes aux fleurs en clochettes bleues) ... près de 12 000 bulbes ont été plantés du 21 au 29 octobre, dans les différents quartiers de la commune (en photo : rue d'Estienne d'Orves). Conseillés par les jardiniers du service Espaces Verts, les enfants et les volontaires de tous âges y ont appris entre autres le maniement de la bêche et du transplantoir. Rendez-vous au printemps pour l'éclosion.



Dernière ? Après une tournée estivale dans tout l'Hexagone, le rideau est tombé à la MJC-TC sur « Balade sans frontières », le spectacle de l'espace Ados qui associe théâtre, hip-hop, danses et percussions. Doit-on y voir un adieu à la scène ? Non ! Juste un « au revoir », car c'est promis, pour l'été prochain, les jeunes artistes colombiens nous concoctent un nouveau voyage à travers les cultures et le temps.

Mille trois cent ! C'est le nombre de nouveaux Colombiens cette année. Des habitants à qui Philippe Sarre et son équipe ont souhaité la bienvenue dans leur nouveau cadre de vie. C'était à l'Hôtel de ville, le 7 novembre dernier. Certes ils n'étaient pas tous là, mais près de deux cent d'entre eux avaient fait le déplacement, dès 9 h, curieux d'en apprendre un peu plus sur leur ville.





11-Novembre. À l'occasion de la cérémonie du 11-Novembre, le maire de Colombes, en présence de ses adjoints Chantal Barthélémy-Ruiz et Maurice Lobry, de représentants de l'UACA et de jeunes du CCJ, a procédé à un dépôt de gerbes, rues du 11-Novembre et des Anciens combattants ainsi qu'au monument aux Morts, place du Souvenir. Une veillée avait été organisée le 10 au monument aux Morts à l'initiative du Souvenir Français.



L'info sans tabou. À Ambroise Paré, l'opération « Giga la Vie » a connu un franc succès auprès des enfants des écoles, collèges et lycées de la ville. Au programme de cette journée initiée par l'Institut des Hauts-de-Seine : la citoyenneté, la sexualité, l'équilibre alimentaire et la prévention santé. L'opération sillonne chaque année une trentaine de communes du département.



Hors les murs. Avec son spectacle Gengis parmi les Pygmées, la compagnie Les Héliades a quitté sa scène du Hublot pour deux représentations, fin novembre, à l'Avant-Seine. Fruit de deux ans de travail, cette satire du libéralisme a trouvé écho auprès du public en cette période de crise économique.



Tous en gare. Revivre le XIX^e siècle et ses révolutions, à travers l'histoire de ses gares, c'est le sens de l'exposition « Gares à Lisch » lancée au musée. Juste Lisch, architecte ferroviaire, concepteur de la gare Saint-Lazare, est au cœur de ce parcours riche de nombreuses œuvres et documents, mis en scène dans un décor évoquant les architectures métalliques de ces bâtiments centenaires. L'exposition est visible jusqu'au 23 mars 2010.

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

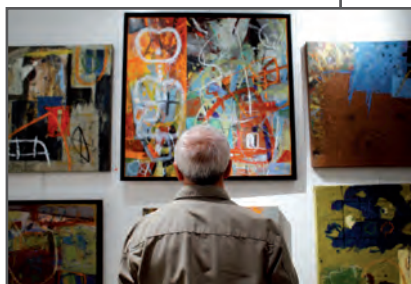
23

24

25



You don't stop! Sixième édition du Hip Hop Contest, et toujours autant de talent chez les jeunes danseurs, venus tenter leur chance à ce concours chorégraphique désormais très attendu, et organisé par l'association 9.2 Styles en partenariat avec la ville. Après une journée d'audition en octobre, les concurrents se sont retrouvés à l'Avant-Seine pour en découdre en musique : un vrai show de plus de trois heures, apprécié par un public fidèle.



L'art dans tous ses états.

Devenu rendez-vous incontournable des amateurs d'art de la ville, le salon des Créateurs qui réunissait, exceptionnellement cette année à l'Avant-seine, une cinquantaine d'artistes issus du monde des arts visuels, a attiré près d'un millier de visiteurs.



Il est arrivé! En partenariat avec le GCNS (Groupement des commerçants non sédentaires), le marché du Centre a fêté l'arrivée du Beaujolais nouveau autour d'animations festives et commerciales et d'un jeu concours.



Pas de gaspillage. Dans le cadre de la Semaine européenne de la réduction des déchets, les référents environnementaux ont accueilli les habitants au sortir de leurs courses, pour leur démontrer l'intérêt (écologique, mais aussi économique) de choisir des produits avec moins d'emballages. Un bon complément à l'exposition du hall de la mairie, qui revient en images sur le traitement de nos déchets recyclables.

Nouvelle mandature pour le CCJ

Les collégiens et lycéens de Colombes ont élu leurs représentants au Conseil Communal des Jeunes (CCJ). L'occasion pour les 32 nouveaux édiles de participer activement à la vie de la commune.

JEUNESSE



À l'abri des regards, dans le secret de l'isoloir, les collégiens et lycéens ont voté pour leurs représentants du CCJ.

INTERVIEW

« Être acteur de la collectivité »



Nora Djebbari, conseillère municipale en charge du Conseil communal des jeunes.

Quel est le rôle du CCJ dans le cadre de la politique de la ville ?

Le Conseil Communal des Jeunes est un acte de reconnaissance institutionnel de la place des jeunes dans la cité. Ce dernier leur offre la possibilité de prendre des initiatives pour l'intérêt collectif, de mener de façon autonome des actions à travers la ville.

Avec quelles priorités ?

Notre volonté est de donner un nouveau souffle au CCJ. Comment ? En les associant à la politique de la ville. Chaque élu de la majorité s'est engagé par ailleurs à les recevoir et ils seront invités à s'exprimer lors de conseils municipaux. Pour rendre leur action plus lisible, nous réfléchissons également à la création d'espaces de communication qui pourraient par exemple prendre la forme d'un blog. À eux, désormais, de définir quelles orientations ils souhaitent donner à leur mandature.

QU'EST CE QUE LE CCJ

Les conseillers, élus pour trois ans, se réunissent deux fois par an en séance plénière, sous la présidence du maire. Au cours de leur mandat, les jeunes proposent des projets citoyens. Qu'elles soient à thématiques humanitaires, sportives ou culturelles, ces propositions sont ensuite présentées, budgétées et votées lors des séances du CCJ. Le conseil dispose d'un budget annuel de 7 000 euros. Des fonds supplémentaires peuvent être alloués en fonction des projets. Tout au long de leur mandat, les jeunes sont accompagnés par des animateurs de la direction Jeunesse de la ville.

LES ÉLUS

Gay Lussac : Adeline Abidine 3^e, Gracia Faïda Niyigena 5^e, Rebecca Sebban 3^e, Yorick Sauvalle 4^e.

Henri Dunant : Benayada Hayette 5^e, Chun Antoine 6^e, Houda Anejjar 3^e, Mehdi Trabelsi 4^e.

Jean-Baptiste Clément : Ali Betta 5^e, Ugo De March 5^e, Aissatou Diabira 3^e, Mathilde Mehats 6^e.

Jeanne D'arc Collège-Lycée : Carl Klink 3^e, Éléonore Colon 2nde, Enguerran Massy 5^e, Clotilde Ferrand 6^e, Valentin Maulet 4^e.

Lakanal : Ines Essaïed 4^e, Ines Moussaoui 4^e, Sam Moutaouahhid 6^e, Agathe Raynaud 5^e.

Maupassant : Adam Kitkit 2nde, Jamila Hamlet 2nde, Valentin Narbonnais 2nde, Youssef Ouni 2nde.

Moulin Joly : Emma Bouvier 6^e, Marie Jox 4^e, Margot Leberre 3^e, Tiphaine Luwawa 5^e.

Valmy : Eva Valero Terminale.

Candidats colombiens volontaires non scolarisés à Colombes : Julien Ramos, 5^e (Albert Camus, Bois-Colombes), Mamadou Konté 2nde (Martin Luther King Asnières).

LE CHIFFRE

71,81 % C'est le taux de participation au sein des collèges et lycées de la ville lors de l'élection du conseil communal des jeunes (soit 2 799 votants sur 3 898 élèves inscrits à Colombes).

Avoté ! le 17 novembre dernier, le dépouillement des bulletins a donné son verdict : ils seront trente-deux élus, tous établissements confondus, à siéger sur les bancs du CCJ. Un conseil s'éveille, l'autre s'éteint ! Les urnes sont à peine remises que déjà une lourde tâche attend les nouveaux édiles : pérenniser l'action de leurs prédécesseurs et développer leurs propres projets. Le dernier mandat aura duré exceptionnellement quatre ans. Quatre années durant lesquelles, bon nombre d'actions citoyennes ont vu le jour. Parmi les plus significatives, on peut citer : la co-organisation des rencontres des Jeunes artistes amateurs (JAAM), l'organisation de meetings d'athlétisme à Charles Péguy, ou encore la mise sur pied d'un partenariat collèges/lycées-entreprises dans le but de favoriser l'accès aux stages des adolescents.

ACTIONS CITOYENNES

La solidarité fut également au cœur des préoccupations de la précédente mandature du CCJ avec la participation notamment des membres du conseil à de nombreuses collectes au profit des « Restos du Cœur » et de l'Association des parents et amis d'enfants inadaptés. Sans oublier bien sûr leur collaboration aux commémorations et à la réalisation de la charte de jumelage, rédigée à l'occasion de la célébration des 50 ans d'amitié qui lient Colombes à la ville allemande de Frankenthal. Aujourd'hui, ce sont aux nouveaux élus de prendre le relais. ■

Une nouvelle crèche aux Fossés-Jean

Grâce à une convention passée avec la société « Tout petit monde », la ville dispose désormais, au sein de la crèche Les Pandas, de 20 nouvelles places pour les familles colombiennes.

PETITE-ENFANCE



Inaugurée le 12 novembre, la crèche Les Pandas est en gestion privée, mais ouverte en partie aux familles colombiennes.

La structure petite enfance Les Pandas a été officiellement inaugurée le 12 novembre dernier. Située au cœur du parc technologique des Fossés-Jean, cette crèche privée propose une garde de jour pour quinze enfants de familles travaillant sur place. Cependant, grâce au soutien financier de la municipalité, ainsi qu'à celui de la Caisse d'allocations familiales des Hauts-de-Seine et du conseil général, 20 places supplémentaires ont été rendues disponibles pour les Colombiens, et devant la demande, leur nombre est même passé à 23 provisoirement.

« Cette nouvelle structure apporte une réponse au besoin grandissant de garde d'enfants, qui est loin d'être couvert sur notre ville, notamment en raison des difficultés à recruter des auxiliaires de puériculture », a déclaré le maire, Philippe Sarre, après avoir découpé le ruban inaugural. « Ce type d'équipement, géré par une société privée, participe ainsi de la diversification des modes de garde ». Ce n'est pas la dernière fois que la ville passe une convention avec l'entreprise « Tout petit monde » puisque la crèche de la Cerisaie, qui ouvrira ses portes en 2010, fonctionnera sur le même principe. ■

URBANISME Quel Colombes pour demain ?



Partez à la découverte de Colombes en participant aux balades urbaines thématiques organisées dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Apportez votre regard sur Colombes et imaginez la ville de demain en compagnie d'élus et de techniciens. Premières rencontres à 9h30 : le 12 décembre « Colombes, d'un pont à l'autre », rendez-vous à l'angle de l'usine des eaux et du parking P4, côté parc départemental et le 16 janvier sur le thème « Colombes au travail ». ■

Plus d'infos sur les circuits et le programme des balades : <http://plu.colombes.fr>. Sur inscription sur le blog ou par téléphone, au 01 47 60 82 63.

SANTÉ Le bon dé (CLIC)

Vous avez plus de 60 ans, vous vivez à domicile, vous souhaitez pratiquer une activité physique adaptée (prévention des chutes, gymnastique...), le Centre Local d'Information et de Coordination (Clic) de Colombes vous propose de participer à son atelier « équilibre en bleu » à partir du 20 janvier 2010, le mercredi de 9h30 à 10h30. Cet atelier, assuré par un éducateur sportif spécialisé de l'association Siel Bleu (Sport Initiatives et Loisirs), se déroulera au centre d'activités Chatou, 37 rue de Chatou. L'activité est soutenue par le service Intergénérationnel de la ville et la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France. ■

Inscriptions : CLIC, 36 rue du Maréchal Joffre. 01 47 60 43 54/55 clie@mairie-colombes.fr ou veronique.boudier@mairie-colombes.fr

VIE ÉCONOMIQUE

Les entreprises soutiennent la culture



Les entrepreneurs Colombiens ayant financé l'édition du livre « Colombes, le nom des rues, mémoire de la ville » ont été distingués, le 24 novembre, au musée. « Ce mécénat culturel est à notre connaissance une première à Colombes, dans le domaine de l'édition », a rappelé Dominique Frager, adjoint au maire délégué à la Culture. Sans les aides apportées par Bouygues bâtiment, HRO, Thalès Communication, Véolia et le SIAAP, le livre somme de Daniel Legros, également soutenu par la municipalité, n'aurait pas vu le jour.

Salon de coiffure

Qui n'a jamais eu envie de changer de tête ? Art Coiffure vous attend pour réaliser toutes vos envies. Coupe, couleur ou brushing, mais aussi soins esthétiques.

Art Coiffure - 39/45 rue de Stalingrad - 01 56 05 50 06. De 9h à 20h (sauf le lundi).

Bouquinerie

Un livre à petit prix, une édition originale, la collection intégrale d'œuvres classiques... en décembre, la bouquinerie « Les embruns d'encre », vous ouvre ses rayonnages. En cette période de fêtes, n'hésitez pas à franchir le seuil de cette caverne d'Ali Baba. Les embruns d'encre, place Maurice Chavany — 01 41 19 66 23. Ouvert le lundi de 13h à 19h, du mardi au samedi de 10h à 19h et le dimanche de 14h à 19h.

Boulangerie

La boulangerie Philpott a changé de propriétaire, remplacée par « La boulangerie des Vallées ». Boulangerie des Vallées 62 rue Félix Faure - 01 42 42 30 13. Ouvert du mardi au samedi de 7h à 13h et de 16h à 20h. Le dimanche de 7h30 à 13h.

Les ASVP et Les gardiens de squares se réorganisent

La direction Prévention et Sécurité redéfinit actuellement les missions et l'organisation des ASVP et des TEP. Avec comme objectif de rendre le service plus réactif, polyvalent, et efficace.

SÉCURITÉ

A lors que la Police municipale est passée par une période de profonde mutation, suite aux résultats de l'audit sur la sécurité, et que le dispositif de vidéosurveillance a été confirmé dans son maintien en conseil municipal, les services ASVP (Agents de Surveillance de la Voie Publique) et TEP (agents dédiés à la Tranquillité des Espaces Publics) connaissent eux aussi une évolution de leurs missions. Le rapprochement prévu entre les deux entités en 2010 sous une même appellation, le service de Surveillance municipale, part d'un bilan révélateur : « Nous avons constaté que la coordination entre les différents services était insuffisante », explique le directeur du service Prévention et Sécurité, Hacène Tighremt. « Au sein des ASVP, il y avait un fort absentéisme, pas de formation, un manque d'objectifs et des horaires inadaptés... ».

46 AGENTS AU SEIN D'UN MÊME SERVICE

Ce regroupement des 46 agents actuellement en poste, s'accompagnera d'une redéfinition des missions, d'une sectorisation précise, et bénéficiera d'un encadrement plus expérimenté. De plus, la création récente d'un Bureau d'ordre et de coordination (BOC), au sein de l'hôtel de Police, va permettre aux agents, désormais tous assermentés, d'être plus réactifs sur le terrain. Une organisation qui va dans le sens d'une optimisation du service rendu aux habitants.



Les 46 agents ASVP et TEP seront bientôt regroupés au sein d'un même pôle : la Surveillance municipale.

À terme, ce nouveau service pourra gérer les problèmes de stationnement, de surveillance des parcs et jardins, le traitement des points noirs de circulation, la sécurisation des points « école » et des manifestations, et permettra d'accroître les contacts avec les Colombiens lors des rondes. ■

Tranquillité vacances

Le dispositif « Tranquillité Vacances » est désormais étendu à toutes les vacances scolaires.

Pour rappel, il suffit aux habitants de se présenter avant leur départ en vacances au poste de police le plus proche, et d'y remplir une fiche de renseignements détaillés. Ces derniers sont ensuite utilisés par les policiers, qui intègrent l'adresse du domicile à leurs patrouilles. ■

Police municipale :
01 47 60 41 48

Police nationale :
01 56 05 80 20

Premiers « rounds » pour l'Esquive

SPORT



La nouvelle salle pieds-poings, située au 75 bis boulevard Charles-de-Gaulle, bénéficie d'équipements fonctionnels.

L'Esquive, la salle pieds-poings de Colombes accueille depuis novembre ses premiers résidents : l'ESC Boxing Club et le Karaté Club de Colombes. En décembre, les deux clubs seront rejoints par l'association Fair-play et le Muai Thai (boxe thaïlandaise). Cette nouvelle salle de sport de 900 m², équipée de rings modernes

et d'une salle de musculation, doit en effet répondre aux attentes des sportifs et permettre aux habitants du Petit-Colombes de pratiquer une activité sportive près de chez eux. La ville donne rendez-vous à tous les passionnés de sport le 12 décembre à 14 h 30 pour l'inauguration officielle, en présence du maire. ■

RÉUNIONS PUBLIQUES DES CONSEILS DE QUARTIER

- **Agent Sarre** : le mardi 8 décembre à 20h à l'école élémentaire Victor Hugo,
- **Stade** : le mardi 15 décembre à 19h à l'école Marcelin Berthelot (entrée rue Alexis Bouvier),
- **Fossés-Jean/Bouvières** : le vendredi 18 décembre à 19h à l'école Langevin Wallon, 29 rue Jules Michelet,
- **Petite Garenne** : le mardi 26 janvier à 20h à l'école élémentaire Léon Bourgeois B,
- **Gabriel Péri - Estienne d'Orves** : jeudi 28 janvier à 20h au gymnase Henri Martin,
- **Centre** : le vendredi 29 janvier à l'école Maintenon.

Petit-Colombes : La Passerelle a 10 ans

ASSOCIATION



Pour ses 10 ans, la Passerelle a invité ses partenaires à un grand rendez-vous festif et convivial.

Voilà dix ans que l'équipe de la Passerelle, régie de quartier du Petit-Colombes, située place Aragon, travaille inlassablement à l'insertion sociale et professionnelle d'habitants en difficulté. L'association, dont le but est d'entretenir, d'embellir et de veiller sur le quartier, s'adresse en effet à tous ceux qui ont eu à subir une rupture sociale ou professionnelle. Le secteur du bâtiment constitue le premier fournisseur de contrats de la régie, grâce notamment à un partenariat dynamique avec la ville et Colombes Habitat Public. Une

convention entre la régie et l'Office qui selon Philippe Sarre « va être renforcée et développée ». Un anniversaire qui fut également l'occasion pour le maire d'insister sur l'importance du maintien du lien social dans le quartier à travers notamment « les activités que génère l'économie sociale et solidaire ». ■

Régie de quartier la Passerelle - 24 place Louis Aragon, tél. : 01 42 42 25 83, email : rdq-lapasserelle@wanadoo.fr, blog : www.rdq-lapasserelle.org

Grippe A : début de la SANTÉ vaccination



La campagne de vaccination, organisée par la Préfecture du 92, contre la grippe A a commencé le 12 novembre au Tapis Rouge, centre officiel de vaccination pour les villes de Colombes et Bois-Colombes. Les personnes prioritaires ont d'ores et déjà reçu leur bon de vaccination. Inutile donc de se présenter spontanément, vous ne serez pas vaccinés sans une convocation de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM). Retrouvez les horaires et jours de vaccination sur www.colombes.fr ou sur Info grippe au 0825 302 302. Attention, en fonction de l'affluence constatée, les plages horaires peuvent être modifiées. ■

Tapis Rouge, rue de la Liberté. L'accès aux personnes à mobilité réduite s'effectue rue du 11-Novembre.

SOLIDARITÉ

À la rencontre des gamins des rues

À l'occasion du 20^e anniversaire de la convention internationale des Droits de l'Enfant, le Secours populaire de Colombes a accueilli en novembre deux jeunes Brésiliens, issus des favelas de Sao Paulo. Recueillis par la fondation brésilienne Moradia, Carlos et... Carlos sont donc allés durant leur séjour à la rencontre d'élèves du lycée Maupassant et d'adolescents de l'Espace 12-15 ans avec qui ils ont pu dialoguer et échanger sur leur sort au Brésil.



SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

En effet l'association Moradia recueille, loge et nourrit dans les faubourgs de Sao Paulo une quarantaine de laissés-pour-compte, âgés de 6 à 17 ans et les aide à se réinsérer dans la vie active. Un travail de terrain, humanitaire et solidaire, que la ville a décidé de soutenir en proposant d'allouer à l'association une aide financière exceptionnelle au vote de l'assemblée municipale du 17 décembre prochain. ■

EN DIRECT DES ASSOS

Tir à l'arc

Depuis la rentrée, les Archers Réunis de Colombes (A.R.C.) proposent des cours à l'école primaire Marcelin Berthelot, le lundi et le jeudi soir, avec des entraîneurs diplômés, et un regroupement des élèves par niveau (débutant et intermédiaire). Les inscriptions sont acceptées à partir de 11 ans, sur présentation d'un certificat médical. Archers Réunis de Colombes - arc@bbox.fr

Duo Danse Club

Depuis avril 2009, l'association Duo Danse Club propose à ses adhérents des cours de danse de salon en loisirs, et de danse sportive en compétition, assurés par des professeurs expérimentés. Les cours ont lieu le lundi et le mardi (des heures d'entraînement libre sont aussi disponibles) à l'école Henri Martin, 325 rue Gabriel Péri. L'association organise également des stages intensifs : les prochains auront lieu le 17 janvier (tango et salsa), et le 14 février (cha-cha-cha).

Duo Danse Club - www.duodanseclub-colombes.org - 01 57 67 74 59

Tulipe à votre service

Tulipe a pour mission d'organiser sur Colombes et les communes environnantes l'aide à domicile des personnes âgées et/ou dépendantes et des enfants, en mettant à leur disposition des assistantes et auxiliaires de vie, aides ménagères et auxiliaires parentales.

L'association propose également un service d'accompagnement et transport à destination des personnes âgées confrontées à des problèmes de mobilité.

TULIPE - 30 rue d'Estienne d'Orves, - 01 47 84 63 63 ou t-u-l-i-p@wanadoo.fr

Fête de la solidarité

Dans le cadre de sa fête de la solidarité, l'Europe Île Marante et ses partenaires, organisent le samedi 19 décembre une soirée : « dîner spectacle dansant ». Sur réservation au 01 47 84 89 67.

CARRÉ DE L'OPTIQUE

Victoire pour Le derby centenaire

La rencontre entre le Racing Metro 92 et le Stade Français, le 21 novembre, avait un parfum de nostalgie. Les équipes ne s'étaient pas rencontrées en championnat depuis 1952.

SPORT



Le 1^{er} derby entre le Racing Metro 92 et le Stade Français depuis 1952, a été remporté par les Colombiens (20-18).

L'histoire retiendra qu'en cette saison 2009-2010, devant plus de 12 000 spectateurs, le Racing s'est imposé 20-18 au stade Yves-du-Manoir, face à « l'autre » club d'Île-de-France, le Stade Français. Un petit événement

éclipsé par la prestation, le même jour, du XV de France, qui avait réquisitionné pour l'occasion Sébastien Chabal sur la pelouse du Stade de France. Cette rencontre attendue par les supporters du club colombien ramène

aux lointaines racines du rugby français. En effet, le premier match recensé entre ces deux clubs centenaires date officiellement... de 1892 ! À l'époque, le titre de champion de France ne se joue en fait qu'entre ces deux clubs. Il faut attendre 1952 pour qu'ils se rencontrent à nouveau en championnat. Depuis, les trajectoires des deux formations (descentes en divisions inférieures, rachats...) les ont éloignées l'une de l'autre, et leur dernière confrontation remontait à la saison 2000-2001, en Coupe de la Ligue. Les bonnes dispositions du Racing cette saison laissent présager une renaissance de ces derbys mythiques... ■

EN DIRECT DU T2

Le point sur les travaux

Érables champêtres, frênes blancs ou à bois jaunes, tilleuls argentés ou à petites feuilles, ormes du Japon... près de 540 arbres seront plantés d'ici au 15 janvier prochain sur le tracé du prolongement du tramway T2. Dès cet hiver, une nouvelle promenade arborée sera créée à Colombes le long du boulevard Charles-de-Gaulle.

Les autres travaux

Plateforme du tramway

Rue des Côtes d'Auty
Date : jusqu'en janvier 2010
Restrictions : mise en sens unique, accessible uniquement en venant de Bezons à partir du boulevard Charles-de-Gaulle.

Entre les rues de Sartrouville et Gabriel Péri

Date : fin mars 2010
Restrictions : limitation du nombre de files de circulation.

Boulevard Charles-de-Gaulle, entre la rue de la Ceresaie et le Pont de Charlebourg

Date : jusqu'à la mi-janvier 2010
Restrictions : la circulation sera déviée à l'Est du boulevard. La circulation et le stationnement dans la contre-allée seront neutralisés. Les rues du Débarcadère et de la Ceresaie seront mises en sens unique.

Boulevard Charles-de-Gaulle, entre les rues Gabriel Péri, de la Ceresaie et de l'Agriculture

Date : jusqu'à mai 2010
Restrictions : réduction temporaire du nombre de files de circulation.

Travaux de passerelles

Pont de Charlebourg
Date : jusqu'au 20 décembre
Restrictions : Neutralisation de deux files de circulation dans le sens Colombes - La Défense. Accès à la rue Yves le Caignard déplacé.

Infos sur www.t2ladefensebezons.fr

Un Colombien à New York

SPORT



Malik Djebli.

C'est un rêve vieux de presque trente ans que le Colombien Malik Djebli a réalisé, le 1^{er} novembre, en participant au marathon de New York. À 47 ans, cet habitué des grandes épreuves françaises, a terminé à la 5 847^e place, en 3 h 32, soit devant 35 000 autres concurrents !

Plus que le résultat, c'est l'expérience vécue

au cœur de la Big Apple qui a marqué le coureur. « New York, c'est la tour de Babel, toutes les nationalités s'y rencontrent, raconte-t-il. J'ai vécu un moment unique, en traversant la ville, avec des millions de spectateurs qui sont là pour soutenir les coureurs ». L'athlète amateur s'est préparé deux ans durant pour cette épreuve, et malgré « les efforts et les sacrifices, je suis prêt à le refaire, un jour ». ■

EN BREF...

Trois titres nationaux pour le karaté

Les 31 octobre et 1^{er} novembre derniers, le Karaté Club Colombes a participé à la coupe de France de karaté combat à Bordeaux. À cette occasion, Montassar Tabbene et Willman Malonga, licenciés au club, ont remporté le titre de champion de France, en -60 kg pour le premier et +84 kg pour le second. À noter également la performance des féminines du KCC qui ont décroché pour la quatrième fois consécutive le trophée par équipe. Les autres résultats : chez les - 67 kg, Mohamed Amine Hasnaoui et Samir Benali terminent respectivement 2^e et 3^e de la compétition.

Yves-du-Manoir dans les écoles

Afin de faire découvrir aux plus jeunes l'histoire du mythique stade Yves-du-Manoir, la ville, en partenariat avec les écoles de la commune, a organisé cet automne au sein de cinq établissements la projection de « L'Air de Colombes », un document réalisé par Marc Silvera diffusé sur France 2 en 2008. Ce long-métrage exceptionnel ressuscite des images d'archives, mais surtout de l'émotion, des souvenirs et des témoignages de nombreux sportifs autour d'un lieu exceptionnel qui fut stade olympique en 1924. De nouvelles projections devraient être programmées en 2010.

Noël au marché

Les commerçants du marché du Petit Colombes fêtent Noël le dimanche 20 décembre. Animations et nombreux lots à gagner.

Animations de Noël Colombes en fêtes

Du 16 au 31 décembre, la ville va briller de mille feux pour la période des fêtes : spectacles, déambulations, petit train, marché d'artisanat... ainsi qu'une ferme animalière, grandeur nature.



Sur le parvis de l'hôtel de ville, marché de Noël, ferme géante ou carrousel, faites votre choix.

Comme un symbole, ce sont les enfants qui seront les premiers à l'honneur pour les animations de Noël organisées par la ville : ainsi, le mercredi 16 décembre, après un goûter général prévu à 16h, les animateurs des centres de loisirs leur présenteront un spectacle en mairie, salle des mariages, à 16h30. Celui-ci répondra à cette question que l'on se pose trop rarement : « Pourquoi le Père Noël ne passe-t-il que le jour de Noël ? »

LA FERME S'INSTALLE

Grande nouveauté cette année, les animaux de la ferme envahissent du 18 au

29 décembre la place Henri Neveu ! Paons, cochons, lapins, chèvres, chevaux de trait, ânes, vaches, pintades, dindons : les plus jeunes sont invités à découvrir, à approcher, et pourquoi pas à se découvrir une passion pour cette ménagerie pas comme les autres, qui sera rassemblée au sein d'un décor forcément champêtre, ouvert de 12h à 19h (sauf le 25 décembre). Pour marier le plaisir de découvrir avec celui d'apprendre, de multiples ateliers pédagogiques, totalement gratuits, seront proposés aux enfants sur inscription : s'initier aux métiers de la ferme, tout savoir sur la fabrication du fromage ou de la farine, prendre soin des animaux... De quoi occuper ses après-midi les pieds dans la paille !

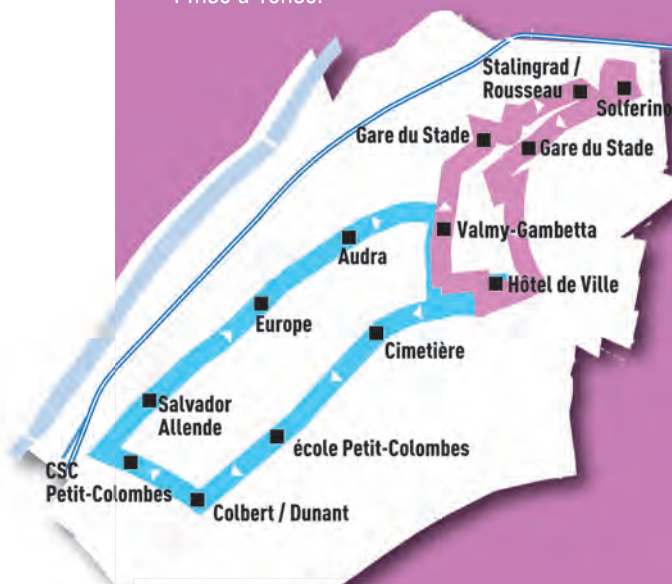
LE MARCHÉ DE NOËL AU RENDEZ-VOUS

Le traditionnel marché de Noël, avec ses chalets, ses artisans, et ses commerçants, ouvrira quant à lui ses portes le vendredi 18 décembre à 17h, parvis de l'Hôtel de ville. Les élus inaugureront ce village temporaire et chaleureux au son du Big Band. Jusqu'au

PARCOURS

LE PETIT TRAIN DE SORTIE

Comme en 2008, deux petits trains vont sillonner les rues de Colombes, entre le 18 et le 24 décembre. Deux parcours (Est et Ouest) sont prévus, avec comme point central des deux voyages, le parvis de l'Hôtel de ville. Les trains seront à disposition du public de 10h30 à 13h, et de 14h30 à 18h30.



Trajet du train :

■ Circuit Colombes ouest

■ Circuit Colombes est





ÉVÈNEMENT

24 décembre, le marché sera ouvert de 10h à 19h, sauf le 18 décembre où les chalets seront accessibles jusqu'à 20h. Vous n'avez pas posté votre lettre au Père Noël ? Pas de panique, celui-ci sera présent sur le marché, tous les jours entre 16h et 18h.

À DOS... DE PONEY

Les tout-petits ne sont pas oubliés dans cette programmation hivernale : du 18 au 24 décembre, ils pourront apprécier les joies de balades à dos de poney, depuis la place Chavany, tous les jours de 14h à 18h.

GONFLÉS POUR L'HIVER !

Des éléphants géants, des maisons colorées... Ce ne sont que quelques exemples de structures gonflables qui seront érigées dans les quartiers de Colombes pendant les vacances. Du 21 au 24 décembre, puis du 28 au 31, quatre points stratégiques seront occupés par ces structures toujours très appréciées, et accessibles gratuitement : le terrain de basket, mitoyen au gymnase, aux Fossés-Jean (de 12h à 17h) ; la place de l'église Saint-Bernard, dans le quartier Europe (de 12h30 à 17h30) ; l'angle de la rue Salvador Allende et de la rue Jean de la Fontaine, aux Grèves (de 13h30 à 18h) ; enfin, la place Aragon (de 14h30 à 18h30). ■

SPECTACLES DE RUE



Du 19 au 24 décembre, les spectacles de rue vont se succéder autour du marché de Noël, avec des déambulations prévues sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Le spectacle burlesque « Sapin et sapinette » sera présenté les 20, 23 et 24 décembre ; dans le même style, la compagnie Lescadrille jouera « Père Noël + Maman Noël » le 19 décembre. Deux fanfares de Noël, les « Bonhommes de

neige » et les « Pères Noël », joueront respectivement les 19 et 20 décembre, juste avant les spectacles « Sapin musical, soldat de plomb et danseuse étoile » (le 19) et les échassiers de « Swing'n'lutins » (le 20). Les 21 et 22 décembre, le Père Noël et ses jouets seront à l'honneur pour l'animation « Christmas Toys », avant le retour, les 23 et 24, des échassiers pour deux journées estampillées « Swing'in Christmas ».

EN BREF

LA PATINOIRE À 2€



Pour bien réussir ses vacances, rien ne vaut un petit passage à la patinoire de Colombes. Pour deux euros, un prix comprenant l'entrée ET la location des patins, chacun pourra venir, pendant toute la période des vacances de Noël (sauf les 25 décembre et 1^{er} janvier) s'amuser sur la glace en famille

ou entre amis. Du 19 décembre au 3 janvier, il suffira de présenter un justificatif de domicile pour bénéficier ce tarif exceptionnel. À noter que durant cette période, les Centres de loisirs élémentaires et centres de loisirs jeunes (12-15 ans) proposeront des entrées gratuites, sur des créneaux horaires réservés et au sein de groupes encadrés.

Patinoire de Colombes - 01 47 60 15 73 — Du lundi au jeudi de 14h à 17h, le vendredi de 14h à 17h et de 21h à 23h45, le samedi de 17h à 22h30, le dimanche de 10h à 12h et de 14h à 17h.

CHIFFRES CLÉS

31

C'est le nombre de chalets que compte cette année le marché de Noël : sur place, les visiteurs y retrouveront de l'artisanat d'art, des confiseurs, des boulangers... et sans doute un grand nombre d'idées cadeaux !

154

Ânes, chèvres, dindons... C'est une ménagerie de 154 animaux qui débarque à Colombes pendant les vacances de Noël, pour le plaisir des petits et grands. Une ferme qui sera ouverte du 18 au 30 décembre.

30

C'est le nombre d'artistes participants aux spectacles de rues, qui vont se dérouler autour du marché de Noël. Échassiers, fanfare, clowns : il y en aura pour tous les goûts.

À SAVOIR

SAPINS DE NOËL : JOURS DE RAMASSAGE

Pour la cinquième année consécutive, la ville et le Sita Ile-de-France organisent une campagne de collecte séparative pour vos sapins de Noël, tout du moins ceux qui n'excèdent pas deux mètres de hauteur. Pour ce mois de janvier 2010, les ramassages s'effectueront les mardi 5 (secteur Ouest) et mercredi 6 (secteur Est). Les habitants doivent présenter leurs sapins à la collecte sur le domaine public, au plus tôt la veille de chaque passage, après 21h, et pour les résidents des voies étroites, les déposer à l'angle des rues principales.

0 800 892 700 (n° vert), du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

PDC : un diagnostic avant les propositions

Colombes est aujourd'hui confrontée à d'importantes difficultés de déplacements. Afin d'y faire face, la ville a fait le choix d'élaborer un Plan de déplacements et de stationnement.



J'aime l'ambiance des rues piétonnes, mais je veux pouvoir garer ma voiture juste devant le magasin où je fais mes courses. J'habite une rue tranquille, je souhaite que le trafic automobile y soit le plus faible possible, mais les sens interdits justement placés pour dissuader les automobilistes d'emprunter certaines voies m'insupportent... Face à ces inévitables contradictions, la ville, dans le cadre de la mise en œuvre de son futur plan de déplacements, a lancé le débat.

Afin de prendre en compte les avis et les attentes, mais aussi de profiter du vécu de chacun, la municipalité a engagé un processus de concertation avec l'ensemble de la population, et ce, à travers différents moyens : conseils de quartiers, enquêtes de terrain et téléphoniques ou encore réunions publiques...

Démarrées en mai, ces différentes études ont abouti en octobre dernier à la rédaction d'un diagnostic. Décomposé en plusieurs thèmes (caractéristiques urbaines du territoire, habitudes de déplacement, conditions de circulation et de stationnement, transports collectifs et modes doux), le document met en évidence les principaux dysfonctionnements et les potentialités en terme d'organisation

des déplacements à l'échelle de la ville. En voici les principaux résultats :

Modes de déplacements : 42 % de la population colombienne, en âge de conduire, ne dispose pas personnellement d'une voiture et 74 % des Colombiens actifs ayant un emploi travaillent en dehors de Colombes. Dans leur majorité, les membres des conseils de quartiers jugent les conditions de circulation des voitures peu satisfaisantes et déplorent le non-respect du code de la route de bon nombre d'usagers. Ces derniers font par ailleurs état d'un stationnement saturé sur l'ensemble de la commune qui se matérialise entre autres par une hausse des stationnements illicites. La desserte en transports collectifs est quant à elle jugée satisfaisante par ces mêmes conseils bien qu'ils regrettent pour beaucoup les mauvaises conditions de circulation des bus.

Parkings souterrains surdimensionnés : si bon nombre de parkings résidentiels présentent une bonne qualité de service, l'enquête relève paradoxalement une sous-occupation de ces derniers. Les raisons : un stationnement en surface encore très important, notamment autour des grands ensembles, mais bien sou-

vent des parkings surdimensionnés par rapport au nombre de logements.

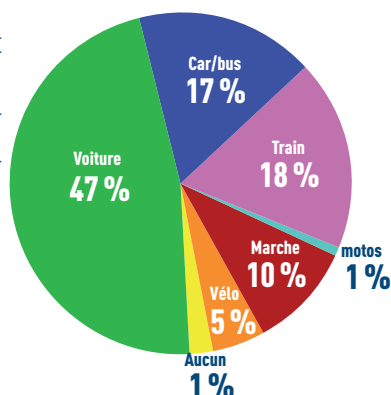
Pas de liaison entre les zones 30 : au sujet des déplacements à vélo, plusieurs remarques se dégagent du diagnostic : les zones 30 ne sont actuellement pas reliées entre elles, ce qui nuit à la continuité des cheminements cyclables. Il n'existe pas à ce jour d'aménagements dédiés au vélo sur les grands axes de transit. Par ailleurs, on constate sur le territoire de Colombes une pénurie de places de stationnement réservées aux deux-roues, et ce malgré des besoins existants. Enfin, le rapport met en évidence la faible complémentarité, aujourd'hui constatée, entre les transports en communs et le vélo.

Développement des modes alternatifs : concernant l'accessibilité en centre-ville. Si le recours aux modes alternatifs de transports (bus, vélo...) se développe de plus en plus et permet de contenir l'utilisation de la voiture, le problème de stationnement en centre-ville demeure. Les automobilistes stationnent en majorité sur la voirie alors que paradoxalement les parkings en souterrain, notamment celui du Village, présentent une réserve de capacité. ■

QU'EST CE QUE LE PDC ?

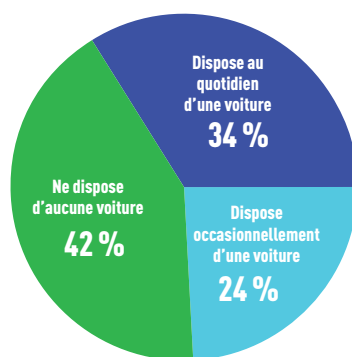
Le Plan de déplacements de Colombes doit déterminer l'organisation du transport des personnes et des marchandises, la circulation et le stationnement. Avec comme objectifs concrets : la mise en place d'actions en faveur des modes de transports alternatifs à la voiture axées principalement sur les transports publics et les modes doux (vélos, marche à pied...). Toutes ces orientations devront répondre au principe de développement durable dont aujourd'hui l'Agenda 21 (voir dossier) et demain le Plan local d'urbanisme (PLU) sont les garants.

REPÈRES



Modes de déplacements

La voiture est le mode de déplacement privilégié des Colombiens pour effectuer leur trajet domicile/travail.



Habitudes de déplacements à Colombes

42 % des Colombiens en âge de conduire ne disposent pas personnellement d'une voiture.

Conditions de circulation à Colombes

- Satisfaisant
- Avis mitigés
- Insatisfaisant
- Question non abordée



Dans leur majorité, les conseils de quartier jugent les conditions de circulation des voitures peu satisfaisantes et déplorent le non-respect du code de la route.

LES OBJECTIFS

Le futur PDC devra répondre à des ambitions clairement exprimées et affirmées :

- ▶ maîtriser les flux de circulation automobile afin de favoriser, dans la mesure du possible, un transfert modal vers les modes de déplacements alternatifs à la voiture,
- ▶ renforcer la place accordée aux modes doux (piétons et cyclistes) en sécurisant leur pratique et en favorisant leur usage,
- ▶ redéfinir le niveau de service à atteindre pour le réseau de transport en commun et renforcer l'intermodalité entre les différents réseaux,
- ▶ réorganiser le stationnement afin de répondre aux besoins tout en préservant la qualité du cadre de vie.

INTERVIEW

« Préparer l'avenir et anticiper les mutations »



Alexis Bachelay, adjoint au maire délégué au Développement durable, aux transports et au stationnement.

Quels sont les enjeux du Plan de déplacements Colombes ?

Le but de la démarche est d'identifier les problèmes afin de réorganiser le stationnement et la circulation sur le territoire de notre commune. L'élaboration du Plan de déplacements s'inscrit dans un contexte où les perspectives d'évolution et de mutation du territoire communal sont importantes. La commune est en effet directement concernée par des projets d'infrastructures de transports, avec en particulier le prolongement de la ligne de tramway T2. Ce projet aura des incidences majeures sur le plan de circulation et sur l'organisation des déplacements. Tout comme les programmes de développement urbain structurants que sont les projets de ZAC et de rénovation urbaine, mais aussi ceux d'équipements, je pense en particulier au stade Yves-du-Manoir.

Avec quelles priorités ?

Notre objectif est d'adapter la ville aux modes de transports de demain autour du tramway, du vélo, de la marche à pied ou encore du covoiturage. Suite à la présentation du diagnostic, plusieurs pistes de réflexion ont été engagées et seront en débat au sein des conseils de quartiers. Citons entre autres : la création de nouvelles zones 30, de zones de rencontre* et d'aires piétonnes, la définition du plan de circulation, dans la perspective notamment de l'arrivée du tramway T1, mais aussi le stationnement en ouvrage avec la création de parkings, la remise à niveau de ceux déjà existants, ou encore la rationalisation des parkings résidentiels et la fixation du stationnement.

* La priorité est donnée aux piétons qui peuvent circuler sur l'ensemble de l'espace public, la vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Concertation auprès des conseils de quartiers

Approbation du PDC en conseil municipal

Diagnostic

Élaboration des scénarii du PDC

Élaboration des fiches actions du PDC

Oct. 2009

Nov. 2009

Déc. 2009

Jan. 2010

Fév. 2010

Mars 2010

Avril 2010

Mai 2010

La forte mobilisation des Colombiens lors des ateliers thématiques, qui ont été l'une des étapes primordiales dans la réalisation d'un Agenda 21, a montré que le développement durable était devenu une notion omniprésente dans notre vie, à la fois pour les collectivités locales et pour les habitants.

Les 25 actions retenues au sein de l'Agenda 21, approuvé en novembre par l'assemblée municipale, sont des engagements concrets, tangibles, qui doivent faire de Colombes une ville éco-responsable. Le document, tel qu'il se présente aujourd'hui, est le résultat d'une concertation productive avec les habitants, à travers le blog, les ateliers thématiques, les réunions du CDD (Conseil du développement durable). De ce foi-

La protection de l'environnement fait bien sûr partie des sujets primordiaux de l'Agenda 21. La gestion des déchets, par exemple, pour laquelle la commune a souhaité se fixer des objectifs ambitieux, de la réduction du tonnage des déchets, à la distribution massive de composteurs. S'y ajoutent des mesures plus originales, comme la création d'une « ressourcerie » ou de jardins partagés sur des terrains gérés par la ville.

Mais l'Agenda 21 n'est pas uniquement synonyme d'environnement et d'espaces verts. Les transports sont un thème fort du document, avec notamment l'amélioration du réseau de trans-

Colocation, handicap, petite enfance, éducation : les notions de solidarité et d'appartenance au territoire s'expriment aussi dans ce panel d'actions sur lesquelles la ville est désormais engagée. Son avancée sur les mesures proposées sera, elle aussi, soumise à l'avis du Conseil du développement durable. L'évaluation des fiches actions viendra enfin enrichir au fil des mois cet Agenda 21*, qui fait désormais partie de notre quotidien. ■

22



L'AGENDA 21 S'EXPOSE



Pour marquer le lancement officiel de l'Agenda 21, après son approbation en conseil municipal, le maire et les élus ont inauguré avec le public le 26 novembre l'exposition itinérante présentant le programme, devant l'Hôtel de ville. Le dispositif, à la fois ludique et didactique, présente au visiteur cinq entrées différentes, qui correspondent à chacune des thématiques déclinées dans l'Agenda 21. Mesures détaillées, chiffres clés, anecdotes, historique de la démarche : les panneaux de cette exposition itinérante (voir dates et lieux p.27) fourmillent d'informations utiles.

L'AGENDA 21 EN 8 ÉTAPES



1^{er} décembre 2008 : Lancement des Assises pour une ville écologique à l'Avant-Seine, en présence notamment de Jean-Marie Pelt, président de l'institut européen d'écologie, et de Dominique Voynet.



12 décembre 2008 : Ouverture du blog participatif <http://agenda21.colombes.fr>, pour lequel les internautes peuvent envoyer des propositions d'articles relatifs au développement durable.



16 janvier : Première assemblée plénière du Conseil du développement durable, composé d'élus, d'entrepreneurs, d'associations, de membres des conseils de quartier.



Février : Premiers ateliers thématiques, qui regroupent habitants, entrepreneurs, scientifiques, élus et associations. La concertation va réunir plus de 150 participants.



8 avril : Les participants aux ateliers remettent leurs contributions, lors d'une rencontre organisée au conservatoire. Économie, transport, cadre de vie, sont autant de sujets sur lesquels les habitants ont pu s'exprimer.



9 juin : Présentation à l'Avant-Seine du Livre blanc de la concertation, somme des réflexions menées au cours des Assises. En tout, 247 actions y sont proposées, dont 34 issues du blog.



2 octobre : L'école Marcel Pagnol lance son Agenda 21 scolaire, une première à Colombes. Le processus se décline en trois étapes : diagnostic, rédaction, et lancement des fiches actions.



24 novembre : Le conseil municipal vote officiellement en séance l'adoption de l'Agenda 21.

25 actions

1. TRANSPORT ET MOBILITÉ

Un territoire très densifié, comme celui de Colombes, amène à devoir penser au mieux les déplacements des habitants, pour préserver l'environnement et diminuer sa pollution. Cela implique de faciliter la circulation des piétons, d'encourager l'utilisation des moyens de transports non-motorisés, ou de résoudre la problématique du stationnement. Des mesures qui s'ajoutent à l'arrivée déjà programmée du T2.

La phrase de...

Alexis Bachelay, adjoint au maire délégué aux Transports

« Nous voulons encourager les mobilités alternatives, en incitant les habitants à changer leurs habitudes de déplacement, sur des liaisons courtes. Le but est de mettre le vélo à portée de tout le monde, c'est le sens d'un projet ambitieux comme le parc de locations courte durée. »



LES 5 ACTIONS

1 Faciliter l'usage du vélo (parcs à vélo, appuis-vélos, itinéraires cyclables, service de location...)

2 Organiser un nouveau partage de la rue (zones 30, piétonisation...)

3 Évaluer et optimiser les politiques de déplacements et de stationnement

4 Améliorer le réseau de transport en commun (évolution lignes de bus, comité d'usagers...)

LE DEUX-ROUES À L'HONNEUR

Non polluant, accessible, le vélo est certainement le meilleur moyen pour se déplacer en ville sur de courtes distances. La municipalité engage plusieurs mesures en sa faveur, comme la mise en place d'un système de location de deux-roues, à proximité des gares de la ville.

5 Mise en place d'un Plan de déplacements de l'administration de la ville de Colombes

LE CHIFFRE

La ville ouvrira son premier parc de location de vélos en 2012, avec comme objectif la première année de mettre **100** vélos en location.

2. URBANISME ET HABITAT DURABLE

La mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement a donné un cadre et des objectifs aux collectivités locales, dans le domaine du développement durable. L'Agenda 21 colombien entend donner un écho local à ces préoccupations, en contrôlant ses émissions de gaz à effet de serre, ses consommations d'énergie, et en sensibilisant les habitants à l'installation d'équipements producteurs d'énergie renouvelable.

La phrase de... Patrick Chaimovitch, adjoint au maire délégué à l'Urbanisme et à l'aménagement

« La ZAC de la Marine s'appuie sur une qualité de desserte en transports collectifs qui permettra de limiter l'usage de la voiture. Avec en plus une nouvelle école, une médiathèque, des centaines d'emplois, le Petit Colombes va connaître un nouvel envol. »



UN ÉCOQUARTIER EXEMPLAIRE

C'est l'un des engagements forts de la municipalité : l'aménagement, au sein de la ZAC de la Marine, d'un écoquartier. Les principes de concertation et d'exemplarité dans sa réalisation devront servir de modèle aux futurs projets de la ville, qu'il s'agisse du logement, de l'environnement, des déplacements et de l'emploi, bref, du développement durable.

LES 5 ACTIONS

6 Créer un écoquartier

7 Favoriser l'éco-construction dans les parcs privé et social

8 Promouvoir les énergies renouvelables dans l'habitat privé (aides financières pour les particuliers)

9 Lutter contre les bâtiments « énergivores » (programme « Efficacité énergétique »,...)

10 Engager un Plan Climat Énergie Territoire pour réduire la consommation d'énergie

LE CHIFFRE

L'Agenda 21 fixe comme objectif une enveloppe de **100000 €** annuels d'aides versés aux propriétaires souhaitant améliorer les performances énergétiques de leurs logements.

en 5 thématiques

3. CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

La préservation de notre environnement est synonyme de nombreux défis et nous concerne tous quotidiennement : déchets, consommation d'eau, entretien des jardins ou de notre patrimoine écologique... Il importe de changer nos réflexes de consommation, nos habitudes et de prendre garde à l'épuisement de nos ressources naturelles.

La phrase de...

Catherine Bernard adjointe au maire déléguée à l'Environnement

« Le traitement des déchets a un impact financier et environnemental, mais nous pouvons le réduire en donnant une seconde vie aux déchets réemployables. Une ressourcerie représente une alternative écologique et solidaire, créatrice d'emplois d'insertion ou associatifs, et permet de proposer à un prix équitable des objets valorisés. »



RECYCLER MALIN

Collecter et recycler les déchets ménagers a un coût. Celui-ci peut être réduit avec un peu d'imagination : la création d'une ressourcerie sur Colombes permet d'envisager cette alternative, en proposant à un prix modique des objets recyclés, « valorisés », sur un même espace, qui permettra dans le même temps de créer des emplois d'insertion ou associatifs.



LES 6 ACTIONS

11 Création d'une **ressourcerie**

12 Réduire la **quantité des déchets** en amont

13 Généraliser la **pratique du tri** dans l'habitat collectif

14 Inciter à la **récupération de l'eau de pluie** (incitations financières)

15 Créer des **jardins partagés** pour sensibiliser les habitants aux enjeux de la biodiversité

16 Développer le **patrimoine écologique** de la ville (réarborisation, création d'un Observatoire de la biodiversité)

LE CHIFFRE

D'ici à l'année 2012, la municipalité va mettre à disposition du public **3 000** composteurs, en vue de réduire sa production d'ordures ménagères.

4. ÉCONOMIE RESPONSABLE ET DURABLE

Les entreprises sont concernées en premier lieu par le développement de l'emploi local et la mise en œuvre d'une politique de développement durable. La ville entend soutenir cette économie, les entreprises qui entreprennent des démarches de management environnemental, et faciliter les rencontres entre le monde professionnel et les Colombiens en recherche d'emploi.

La phrase de...

Maurice Lobry, 1^{er} adjoint délégué à la Vie économique

« Pour agir sur l'adéquation entre offre et demande d'emplois, nous devons optimiser l'insertion par l'activité économique, et mobiliser les services municipaux concernés et leurs partenaires, comme nous l'avons fait avec le Pôle Emploi. »



FAVORISER L'EMPLOI DE PROXIMITÉ

Afin de fluidifier le marché de l'emploi, le rapprochement entre les entreprises et les Colombiens est primordial. En généralisant le dispositif de parrainage pour les demandeurs d'emploi, en multipliant les visites d'entreprises, en luttant enfin contre les discriminations à l'embauche, la ville facilitera la croissance économique et fera la promotion de l'emploi de proximité.



LES 3 ACTIONS

17 Accompagner, notamment via un prix, les entreprises vers la mise en œuvre de démarches **éco-responsables**

18 Ouverture d'une plate-forme de soutien à l'**économie sociale et solidaire**

19 Rapprocher les acteurs économiques et les Colombiens

LE CHIFFRE

Colombes peut profiter d'un vaste tissu d'entreprises, puisqu'en 2009, on en recense pas de moins de **2 750** sur la ville.

DOSSIER

MOSAIQUE | N°13 | DÉCEMBRE - JANVIER 2010

Renforcer au quotidien une politique de développement durable, implique de travailler dans le sens d'une égalité de tous les habitants devant l'accès aux services collectifs, à l'éducation, à la culture ou au logement. Ce sont ces thématiques sur lesquelles la ville a décidé d'agir, afin que chaque Colombien vive dans un environnement solidaire et engagé.

La phrase de...

Michèle Etcheberry adjointe au maire déléguée aux Affaires sanitaires, sociales et au Handicap

« Nous voulons faire nôtre le titre généreux et ambitieux de la loi de 2005 : " pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ". L'Agenda 21 va nous conduire à l'amélioration de l'intégration des personnes handicapées dans la ville. »



LES 6 ACTIONS

20 Sensibiliser les **publics scolaires** et multiplier les Agenda 21 scolaires

21 Soutenir les projets de **micro-crèches associatives**

22 Mettre en place un **réseau d'alphabétisation**

23 Renforcer la prise en compte du **handicap** dans les politiques publiques

24 Favoriser la **colocation**, notamment intergénérationnelle

25 Créer un **festival thématique fédérateur**

PRENDRE EN COMPTE LE HANDICAP

La lutte contre les discriminations et les problèmes d'accessibilité qui touchent les handicapés, est une priorité pour la ville. Concrètement, l'Agenda 21 prévoit un renforcement des effectifs dans les structures d'accueil d'enfants porteurs de handicap (type centres de loisirs), un nouveau plan de mise en accessibilité des lieux publics, ainsi qu'une remise aux normes effective de la voirie. De multiples mesures pour lutter contre l'exclusion au quotidien.

De nombreuses actions déjà engagées



L'Agenda 21 désormais finalisé ne constitue pas un cadre strict et unique des actions que mène la ville en matière de développement durable. Depuis la mise en place de la nouvelle équipe municipale, de nombreuses actions ont déjà été engagées.

Dès la rentrée 2008, des actions-pilotes étaient présentées au public : la déchèterie mobile tout d'abord, qui permet aux Colombiens de se débarrasser de leurs gravats, végétaux, encombrants et déchets d'équipements électriques et électroniques. Le lancement du journal Mosaïque ensuite, respectant un cahier des charges éco-responsable (utilisation de papier recyclé, imprimeur certifié « Imprim'Vert », encre végétale...). Dans le même temps, la muni-

cipalité a lancé les travaux du Bilan carbone, visant à réaliser un diagnostic énergétique du territoire colombien, et à réduire ses émissions de gaz à effets de serre.

CONCERTATION ET ambition

Inaugurés en 2009, les Jardins d'Aragon et l'extension du square Paul Cézanne sont deux exemples probants de gestion écologique des espaces verts. Les services municipaux ont adopté une gestion différenciée pour ces environnements et chaque espace vert de la commune, pour en respecter la biodiversité. Cette gestion, ainsi que l'abandon des produits phytosanitaires pour leur entretien, s'ajoutent aux actions qui ont valu à la ville de conserver sa 3^e fleur obtenue en 2007.

Des projets ambitieux, dont les avancées vont être présentées régulièrement au public, sont également lancés : l'adoption



La déchèterie mobile a été lancée à Colombes à la rentrée 2008.

de critères environnementaux dans les projets ANRU (comme la création de bassins récupérateurs d'eau de pluie), l'élaboration conjointe d'un Plan local de l'habitat (PLH) et du Plan de Déplacements de Colombes (PDC), sont autant d'actions que la ville entend mener dans la même volonté de concertation qui a présidé à l'établissement de l'Agenda 21. ■

Débats du conseil municipal



Chantal Barthélémy-Ruiz (groupe PS)

« Notre ville n'avait que trop attendu pour agir. (...) Depuis mars 2008 la municipalité (...) a initié des actions pilote démontrant notre volonté de répondre à l'urgence écologique. (...) Le choix des actions retenues est celui d'un effort soutenable en termes financiers, et d'un premier projet lisible par tous. Nous voulons un projet qui ne soit pas une usine à gaz voulant tout englober. (...) L'Agenda 21 est une feuille de route, dont les objectifs sont connus de tous. (...) Nous voulons démontrer qu'il est possible de prendre des engagements concrets, concertés, et d'atteindre des résultats. »



Catherine Laigle (groupe Communiste, Parti de Gauche)

« Nous nous félicitons de la large concertation qui a prévalu tout au long de la mise au point de l'Agenda 21. (...) La maîtrise du réchauffement climatique est un enjeu primordial de l'avenir de notre planète (...) On voit en le pointant que des modifications essentielles dans les processus de fabrication, de distribution, sont tout à fait réalisables si le profit et la spéculation ne sont plus les maîtres du jeu. Voilà pourquoi, il nous semble raisonnable de nous mobiliser dans l'avenir immédiat. »



Catherine Bernard (groupes Les Verts)

« Nous tenons à souligner le pas qui a été franchi avec cet Agenda 21. (...) La charte du développement durable de 2006 n'avait à nos yeux rien d'ambitieux. (...) Les politiques de développement durable sont désormais incontournables et doivent s'accompagner d'une réflexion de long terme anticipant les nécessaires changements de notre mode de vie : gardons cela en tête puisque de grands chantiers s'ouvrent prochainement. (...) Il s'agit d'être à la hauteur de nos ambitions et de préparer la prochaine étape afin d'enrichir encore cet Agenda. »



Véronique Monge (groupe Citoyens Autrement)

« Cet Agenda 21 traduit l'investissement de nos concitoyens, qui se sont largement mobilisés. (...) Il marque leur volonté à agir sur les questions du développement durable. (...) Il propose un programme à part entière avec des actions concrètes faisant écho aux besoins et aux réalités de notre ville. (...) L'évaluation concertée des actions est un point important qui confirme la volonté de transparence dans la démarche. (...) Une dynamique est désormais à l'œuvre sur notre territoire. »



Laurent Trupin (groupe Modem)

« Il va falloir faire des choix, pour financer l'Agenda 21 (...) Il y a eu un vrai effort de réflexion participative sur des choses qui nous concernent comme la piétonisation de la rue Saint-Denis. Vous avez réussi à faire de l'Agenda 21 un exercice qui n'est pas clos. (...) En contrepartie, il y a des choses qui ne sont pas finies, on voit que ce n'est qu'une étape, que ce n'est pas achevé. (...) Il y a un certain nombre de fiches qui me paraissent hors-sujet, comme celles sur les entreprises. »



Groupe UMP/Nouveau Centre

« Nous avons été déçus du peu de précision et de détermination dans les 13 objectifs retenus à travers les 25 fiches. (...) La montagne a accouché d'une souris. (...) Cet Agenda 21 devra évoluer vers des mesures plus volontaires, chiffrées. ; Quel manque d'ambition pour notre ville ! L'Agenda 21 que vous proposez présente un faible engagement sur des propositions rarement concrètes ou trop souvent incomplètes. (...) Il devrait dépasser les déclarations d'intention consensuelles. ; Le contexte international et national a impulsé une double dynamique à laquelle vous tentez de vous raccrocher, sans rien inventer. (...) Beaucoup de mesures relèvent déjà des compétences des collectivités, cela n'a rien d'exceptionnel. »

Retrouvez l'intégralité des débats en vidéo, sur www.colombes.fr

AGENDA 21 SCOLAIRE



Pionnière dans sa démarche écologique et en faveur du développement durable, l'école Marcel Pagnol a lancé en octobre le premier Agenda 21 scolaire de

Colombes. Après une explication de projet aux parents d'élèves et aux enseignants, cette initiative est rentrée dans une étape active, avec la tenue en novembre des premières réunions thématiques au sein de l'établissement, sur des sujets comme le tri des déchets, la consommation énergétique.

Le projet de l'école prévoit la présentation des fiches-actions retenues au printemps prochain, avant le lancement effectif des premières mesures à la rentrée 2010. D'ici là, la municipalité espère voir la démarche inspirer d'autres établissements, afin de sensibiliser toujours plus d'élèves colombiens.

OÙ RETROUVER L'AGENDA 21 ?

Depuis sa présentation en conseil municipal, le programme exposant l'Agenda 21 en détails est disponible en téléchargement sur le blog officiel, <http://agenda21.colombes.fr>, ainsi que sur le site officiel de la ville, www.colombes.fr. Celui-ci a également été imprimé à 5 000 exemplaires, et est disponible actuellement dans tous les lieux publics. Une exposition itinérante, inaugurée le 26 novembre, à la fois pédagogique et ludique, fait également le tour des quartiers de Colombes pour que les habitants s'approprient chacune des thématiques en images (les dernières dates et lieux sur la carte ci-dessous).



DOSSIER

MOSAIQUE | N°13 | DÉCEMBRE - JANVIER 2010

Expression des groupes du

SOCIALISTE

Suppression de la taxe professionnelle : une réforme injuste et dangereuse

Le gouvernement va donc supprimer la taxe professionnelle contre l'avis de l'ensemble des élus locaux, de gauche comme de droite. Cette réforme va représenter un cadeau de 10 milliards d'euros pour les entreprises, aux dépens des finances des collectivités territoriales et sans aucune contrepartie en faveur de l'emploi et de l'investissement.

Les collectivités qui réalisent plus de 70 % des investissements publics risquent d'être totalement asphyxiées alors qu'elles ont à supporter de plus en plus de transferts de compétences non compensés par l'État.

Dans ce projet du gouvernement, la taxe professionnelle ne sera pas remplacée par un impôt dynamique. Elle ne sera que « compensée » pour 2010. Mais à partir de 2012, les compensations de l'État devraient diminuer chaque année jusqu'à disparition et le flou est total sur le produit des nouvelles recettes à percevoir. Pour nous l'inquiétude est grande car la taxe professionnelle représente près de 20 millions d'euros et presque un sixième de nos recettes en fonctionnement. Ce comportement irresponsable de la droite au pouvoir n'aura finalement qu'une seule issue : l'aggravation de l'injustice sociale en répercutant sur les ménages le manque à gagner de l'impôt sur les entreprises. Cela fragilisera également le lien entre les entreprises et les territoires qui n'auront plus intérêt à accueillir des entreprises.

Enfin, cette suppression de la taxe professionnelle menace les finances des collectivités locales et donc la qualité des services publics locaux. Ce résultat qui sera catastrophique pour nos finances affectera nos choix budgétaires et sera l'effet direct de la politique de Nicolas Sarkozy.

La politique fiscale de l'État peut se résumer ainsi : une baisse de l'impôt pour les plus hauts revenus et les entreprises et une hausse de la fiscalité pour la majorité de nos concitoyens. Le groupe socialiste s'élève avec force contre ce projet injuste et dangereux et demande une vraie réforme d'ensemble de la fiscalité locale pour plus de justice, d'égalité, d'efficacité et de lisibilité démocratique.

Bernard Danilo (président), Zineb Akharraz, Martine Antognazza, Alexis Bachelay, Chantal Barthélemy-Ruiz, Salem Belgourch, Nora Djebbari, Jaye Amy Diop, Kamel Essaïed, Michèle Etcheberry, Julien Gautier, Viviane Le Guennee, Philippe Le Prevost, Maurice Lobry et Christelle Vétizout.

COMMUNISTE/PARTI DE GAUCHE

Dans quelques semaines, nous débattons avec nos collègues des orientations budgétaires pour l'année 2010. Ce débat se situe dans un contexte de crise financière et sociale sans précédent.

Les élus que nous sommes, constatons tous les jours l'augmentation du chômage et en particulier celui des jeunes, le développement d'une grande précarité, l'augmentation du surendettement et les services sociaux de notre commune sont très sollicités. Une colère légitime s'exprime très fermement à l'égard de la politique menée par Nicolas Sarkozy. Alors que le gouvernement devrait soutenir les collectivités locales, il s'emploie à aggraver la situation par de nombreux transferts de charges, détruit 37 000 emplois dans la fonction publique cette année et vient de décider la suppression de la taxe professionnelle, ressource essentielle des collectivités locales. Cette politique de l'État se joue au bénéfice des grands groupes financiers et industriels en continuant à protéger les plus riches avec le bouclier fiscal.

Même l'Association des Maires de France (AMF) qui regroupe l'ensemble des maires toutes tendances confondues, condamne cette réforme de la taxe professionnelle.

En effet, le gouvernement veut ainsi contraindre les communes soit à augmenter les impôts locaux, aggravant ainsi les difficultés des familles, soit à renoncer au financement de services publics pourtant indispensables pour les habitants.

La solidarité doit nous conduire à prendre toute notre place auprès de ceux qui sont les nombreuses victimes de la crise actuelle. Nous avons combattu le très haut niveau d'imposition décidée par Madame Goueta et sa majorité. Nous avons pris toute notre part dans la juste baisse des impôts en 2009.

Mais la réussite du changement que nous avons contribué à instaurer à Colombes en 2008, implique une capacité de résistance et de solidarité pour progresser dans l'application de ce qui nous lie devant nos concitoyens, notre programme municipal.

C'est pourquoi nous proposerons à nos collègues de la majorité municipale, dans ce contexte extrêmement difficile, de ne pas augmenter les impôts locaux à Colombes et nous nous engageons de façon déterminée dans la mobilisation contre la suppression de la taxe professionnelle.

Michèle Fritsch, Bernard Destrem, Évelyne Bouchouicha, Aïssa Ben Braham, Nicole Martiac, Michelle Macé, Yahia Bouchouicha, Christiane Chombeau-Soudais, Catherine Laigle, Patricia Pacary, Habib Benbelaïd.

LES VERTS

De Copenhague à Colombes

Dérèglement climatique, émissions de gaz à effet de serre, pollutions, épuisement des ressources... tous ces dangers sont omniprésents dans les médias. Nous sommes tous au courant. Ces catastrophes présentes et annoncées sont les signes avant-coureurs de la fin d'un mode de développement non soutenable.

Beaucoup se posent la question de savoir s'il n'est déjà pas trop tard pour agir, discuter, négocier. Comment sortir de l'écrasant constat que le climat se porte mal pour passer à l'action et être en capacité d'agir de façon cohérente et à long terme. Pour répondre à cela se tient en ce moment le sommet de Copenhague qui doit parvenir à un accord entre l'ensemble des pays. Un accord ambitieux est plus que jamais nécessaire, l'inaction serait un crime contre l'humanité.

Des questions surgissent : la politique peut-elle proposer des solutions viables qui ne soient pas pénalisantes ? A-t-elle les capacités de faire évoluer les comportements ? Comment l'adaptation du territoire aux changements climatiques peut-elle être débattue, puis prise en charge par les collectivités territoriales ? À Colombes, Les Verts entendent continuer à agir et traduisent en projets et en actes les mesures nécessaires à la préservation de notre planète. Sans l'action des villes, les engagements ne peuvent et ne pourront être tenus. La commune est un maillon essentiel pour montrer l'exemple, sensibiliser, encourager et appuyer les initiatives de la société civile. Penser global et agir local, et surtout agir dès maintenant !

Nous avons tout d'abord fait voter le conseil municipal pour que Colombes s'engage en faveur de la lutte contre le changement climatique et rejoigne les nombreuses autres métropoles qui ont signé l'Ultimatum climatique (www.copenhague-2009.com). Nous portons des projets allant dans le bon sens : le futur éco-quartier de la Marine, l'innovation et la qualité écologique dans la gestion des espaces verts et du désherbage de la ville, l'efficacité énergétique, la solidarité, l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme qui sera la pierre angulaire de l'aménagement de la Ville et devra repenser habitat, déplacements, consommations énergétiques...

Enfin nous poussons nos collègues à avoir de l'ambition dans les politiques publiques de la Ville, au premier rang desquelles l'Agenda 21. Nous saluons cet ensemble de 25 mesures qui vient d'être voté. Tous les domaines sont traités, mais ce n'est qu'un premier pas. Nous ferons tout pour qu'il soit enrichi tous les ans de nouvelles actions et que l'ambition de Colombes soit à la hauteur des enjeux garantissant une indispensable réussite.

Claire Gagnière (Présidente), Dominique Frager, Catherine Bernard, Patrick Chaïmovitch, Frédéric-Farid Sarkis.
<http://vertscolombes.fr>

CITOYENS AUTREMENT

Ma ville change, parlons-en !

Au citoyen sceptique, provocateur qui nous interpelle en nous demandant « ce que l'on a mis en place dans sa vie quotidienne en 18 mois » voilà ce que le groupe citoyen autrement a envie de lui répondre, tel un inventaire emprunté à Monsieur Prévost :

- Le gel des loyers de Colombes Habitat Public en 2008
- La Relance et la dynamisation des conseils de quartiers présidés par un habitant
- Un éco-journal, Mosaïque
- Une réévaluation des quotients familiaux en faveur des familles les plus modestes
- La patinoire à 2 € en période de fêtes de fin d'année
- Une déchèterie mobile
- De nouvelles aides financières pour aider les propriétaires à l'amélioration de l'habitat
- L'installation des Restos du cœur dans des locaux dignes
- Le Désarmement de la Police Municipale
- L'augmentation des fréquences du Colom'bus qui assure la liaison entre le quartier des Fossés-Jean, le centre ville et l'Île-Marante
- La piscine à 1 € durant tout l'été
- La baisse des impôts locaux de 2 %
- L'abandon des produits phytosanitaires nuisibles pour la santé et l'environnement dans l'entretien des jardins publics
- La suppression de la cérémonie des vœux aux personnalités avec reversement des sommes économisées à 4 associations caritatives
- Le renforcement des actions du CCAS
- L'engagement d'un travail pour doter Colombes d'un projet de ville partagé avec les habitants (Programme Local d'urbanisme, Programme Local de l'Habitat, Plan de Déplacements...)
- L'ouverture des crèches de la Cerisaie et des Pandas
- La création de 20 places de stationnement supplémentaires pour les personnes à mobilités réduites
- Un Conseil Communal des Jeunes réactivé dans le cadre d'une politique de la jeunesse redynamisée.
- La Corrida pédestre comme moment sportif et festif
- La création du CCLVA (conseil consultatif de la vie associative) pour une action transparente auprès des associations
- L'extension de l'école Léon Bourgeois A
- Une salle de combat ouverte à tous les clubs et associations de sport de combat
- « Solid'air été », activités destinées aux jeunes et moins jeunes qui restent à Colombes pendant l'été
- L'ouverture d'un relais d'assistantes maternelles à Europe.
- Élargissement des menus proposés aux élèves de l'école primaire
- Regroupement de la Maison pour l'emploi et de la Mission locale au sein du Tremplin pour l'emploi
- La Redynamisation des marchés de Colombes
- L'élaboration d'un Agenda 21

Bien sûr, notre inventaire ne s'arrête pas là, nos projets comme les travaux en cours sont nombreux... et nous donnons rendez-vous à chacun d'entre vous aux prochains points de rencontre : « Tous ensemble pour un premier bilan participatif ». Vous pouvez également nous contacter : citoyens.autrement@laposte.fr

Noël Arcédiano, Elizabeth Choquet, Kamel Bouhaloufa, Philippe Pattier, Edouard Phanor, Véronique Monge.

UMP / NOUVEAU CENTRE

La démocratie participative à Colombes : association des citoyens aux décisions ou label de communication ?

Désirer plus de concertation entre citoyens et élus locaux est une chose, en retirer les fruits attendus, notamment par les habitants, en est une autre. En effet, les difficultés de mise en œuvre de la démocratie participative sont bien réelles et son fonctionnement à Colombes est encore loin d'être idéal car...

- Un conseil de quartier doit s'appuyer sur une citoyenneté active et informée. Si les habitants qui les composent ne disposent pas des moyens pour remplir leur mission, le débat participatif n'ira pas loin.

Le vécu des habitants est précieux, mais la complexité des dossiers appelle une véritable formation. La municipalité vient d'en proposer une, mais qui seront les « formateurs » ? La majorité municipale elle-même ? Cela tient de la manipulation. Par ailleurs, de quels moyens les conseillers de quartier disposent-ils pour informer et relayer ? Il n'existe pas d'espace dédié qui rende compte véritablement de leur activité.

- Un conseil de quartier n'a pas de pouvoir de décisions, la légitimité décisionnelle appartient aux élus du suffrage universel, mais les conseils de quartier ne doivent pas pour autant être utilisés par le Maire comme de simples chambres d'échos, donnant l'illusion aux habitants qu'ils peuvent décider de quoi que ce soit.

- Enfin et surtout, un conseil de quartier ne doit pas servir uniquement de lieu d'information sur les projets pilotés par la municipalité : les calendriers et ordres du jour ne doivent pas être établis à mesure des besoins de la majorité municipale mais aussi par les représentants des habitants. Les sujets épineux ne doivent pas être soigneusement évités et la so-disant concertation sur des sujets pour lesquels les arbitrages ont déjà été rendus passe mal auprès des habitants provoquant de nombreuses démissions au sein des conseils.

Et les exemples ne manquent pas : ainsi, comment comprendre que le tracé du futur tramway T1 n'ait fait l'objet d'aucune concertation alors que le Maire a fait voter son passage par l'avenue de l'Agent Sarre lors du conseil municipal du 7 juillet dernier ? D'après Mr Sarre, c'est « un projet structurant pour la ville qui, à ce titre, ne peut faire l'objet d'une consultation auprès des habitants ». C'est inacceptable ! Par ailleurs, pourquoi la révision du projet de l'Île Marante ne fait-elle l'objet d'aucune concertation alors qu'un collectif d'habitants y est opposé de façon claire ? De même, la ZAC de la Marine au Petit-Colombes au sujet de laquelle les habitants du quartier ont le sentiment que les arbitrages ont déjà été rendus et ne cachent pas leur mécontentement.

La démocratie participative, et les conseils de quartier que nous avions créés, sont considérés à juste titre comme une avancée significative sur le chemin d'une plus grande concertation entre citoyens et élus. Et nous y sommes attachés. Nous veillerons à ce que ce chemin ne soit pas trop étroit ou ne mène à une nouvelle désillusion.

En attendant, les élus du groupe UMP/Nouveau Centre vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année et une belle année 2010 !

Lionnel Rainfray, Président du Groupe Ump-Nc, Arnold Bauer, José Bonici, Caroline Coblentz, Nicole Goueta, Leila Legh-mara, Pierre Nicot, Véronique Vignon, Rama Jade. Permanence : 1 rue Saint Lazare 0156055094

<http://ump.centre.conseilmunicipal.colombes.over-blog.com>

MODEM

Depuis quelques mois les maires de Colombes, Asnières, Gennevilliers, Bois Colombes et, curieusement, Saint Ouen, travaillent à la réalisation d'une « intercommunalité ». Des compétences importantes (notamment en matière fiscale) vont être transférées à une nouvelle structure. Le débat est ouvert chez nos voisins, mais, à Colombes, les élus de l'opposition ne sont pas informés de l'avancée de ce projet. Pourtant de nombreuses questions se posent, à commencer par le choix des communes concernées et l'utilité d'une telle démarche.

Le MoDem est favorable par principe à l'intercommunalité qui permet de mettre en commun des moyens, de bâtir des projets communs et ainsi d'optimiser l'utilisation de l'argent public. De plus, son mode de gouvernance, plus efficace, plus transparent et plus économe va dans le sens de la satisfaction et de l'intérêt de la vie quotidienne du citoyen.

Le projet intercommunal « boucle nord des Hauts de Seine » doit s'inscrire dans cette logique. Il doit être :

- économe de l'argent public : la création d'une nouvelle structure doit s'accompagner d'économies nettes en allégeant les coûts des structures actuelles ;

- efficace en terme de fonctionnement, le service au citoyen doit être meilleur : synergie administrative, offre d'une palette de services publics plus large et rapidité de décisions plus grande ;

- « vrai » : c'est-à-dire correspondre à de vrais besoins. Les compétences transférées à l'intercommunalité doivent être celles qui seront mieux exercées en commun qu'individuellement par chacune des communes : l'étude en cours permettra de justifier ces choix ;

- transparent : le processus menant à l'intercommunalité doit associer tous les élus, majorité, opposition, et être validé par un référendum local de manière à créer une dynamique dans les populations concernées et ne pas être un enjeu purement électoral ;

- homogène : les territoires concernés doivent avoir une histoire commune et des projets à bâtir ensemble avec une volonté partagée (continuité territoriale, cohésion sociale) : ce projet ne doit pas être un projet de rattrapage pour des communes exclues de leur communauté naturelle ;

- cohérent avec les schémas directeurs d'urbanisme et de transport plus vastes en cours d'élaboration.

Laurent Trupin, Bruno Gouallou
www.laurenttrupin.org 06 78 86 49 76

À NE PAS MANQUER

14^e salon du « vin et de la gastronomie »

Le 14^e Salon « du vin et de la gastronomie » se tiendra les 12 et 13 décembre prochains au Tapis Rouge. Une aubaine avant les fêtes pour les gourmets et amateurs de bons crus.

Les producteurs de l'association « Vins et Gastronomie de France », en partenariat avec la ville, donnent rendez-vous aux Colombiens pour la 14^e édition de leur salon. Qu'ils soient régionaux ou nationaux, tous les produits présentés pour l'occasion sont issus du terroir français : des vins rouges, blancs, rosés, des spécialités corses, bretonnes ou encore bourguignonnes, il y en aura pour tous les goûts. Entrée et dégustations gratuites.

Les 12 et 13 décembre, de 19h à 18h30 (19h le samedi), dans la salle du Tapis Rouge, 6 rue de la Liberté.



SORTIES DU MOIS DE DÉCEMBRE ET JANVIER

Théâtre, expositions, musique, loisirs

EXPOSITION

PHOTOS - ASIE

Jusqu'au 17 janvier

☀ Au Café L'Esperluette
36 rue des Vallées
09 53 20 34 45

Toujours dans son esprit d'ouverture culturelle, le salon de thé L'Esperluette propose cette fois-ci une exposition autour des photos de voyages en Asie de Corinne Lavenir-Moulin. À découvrir jusqu'au 17 janvier, des paysages et des gens hors du commun.

CONFÉRENCE

CONNAISSANCE DE L'ART

Lundi 7 décembre

☉ À l'Avant-Seine, à 18h30
88 rue Saint-Denis
01 56 05 00 76

À l'occasion de « trAnspoRT contemporain », envolez-vous à la découverte des musées européens. Après Berlin et

Londres, direction Stockholm. Venez assister à une conférence dédiée au Moderna Museet et à Erik Dietman, sculpteur suédois.

THÉÂTRE

SOUS L'ŒIL D'ŒDIPE

Mercredi 9 décembre

☉ À l'Avant-Seine, à 20h30
88 rue Saint-Denis
01 56 05 00 76

Inspiré par la poésie grecque, Joël Jouanneau s'est lancé le défi de retracer, en une soirée, la vie tragique des enfants de la maison de Labdacos, frappés par une malédiction terrible qui fut à l'origine du complexe d'Œdipe. En s'appuyant sur les textes fondateurs de Sophocle, Eschyle et Euripide, « Sous l'œil d'Œdipe » se veut riche et précis. Une belle soirée en perspective.

THÉÂTRE

BAR

Les 10, 11, 12, 16, 18 à 20h30
Le 17 à 14h30

☀☉ Au Hublot - 87 rue Félix Faure
01 47 60 10 33

Ce huis-clos vous transporte au cœur de la Sicile. Dans l'arrière-salle d'un petit bar, Petru et Nino refont le monde. Pendant que l'un rêve de cocktails et de musique américaine, l'autre voudrait faire fortune en jouant aux cartes.



CONCERT

SO LESLIE

Vendredi 11 décembre

☉ Au Conservatoire, à 20h30
25, rue de la Reine Henriette
01 47 85 65 59

Colombes Jazz invite So Leslie à se produire au Conservatoire. Ce quartet de jazz « hard bop » nous invite à redécouvrir les thèmes de Charlie Parker, Sonny Rollins, Clifford Brown.

THÉÂTRE

C'ÉTAIT COMMENT DÉJÀ ?

Les 11 et 12 à 20h30
Dimanche 13 à 15h30

☀☉ Au théâtre du Peuplier Noir
3 avenue Saint-Saëns
01 47 75 94 90
L'histoire de trois femmes, issues de trois générations différentes, qui pendant trois jours, vont s'affronter, s'amuser et s'aimer.

THÉÂTRE

LE JOUEUR DE FLûTE DE HAMELIN

Les 12 et 19 à 20h30
Les 13 et 20 à 17h
Le 18 à 10h et 14h

☀️🎭 À la Cave à Théâtre
58 rue d'Estienne d'Orves
01 47 80 92 19
La Compagnie Barraca
Suivre adapte un des
célèbres contes de
Grimm pour les enfants
(dès 8 ans). La légende dit
qu'en 1824, dans la ville
allemande de Hamelin
alors infestée par les rats,
un joueur de flûte
propose aux habitants de
les débarrasser des
rongeurs, en échange
d'un salaire. Mais les
habitants, une fois débar-
rassés des rats,
rechignent à payer le
flûtiste...

THÉÂTRE

SCROOGE

Dimanche 13 décembre

☀️ À la MJC, à 15h
96 rue Saint-Denis
01 56 83 81 81
En pleine période de
Noël, les enfants vont
pouvoir découvrir l'un
des contes de Charles
Dickens. Un vieil avare,
Scrooge, reçoit la visite
de trois fantômes qui
vont lui montrer à quoi
pourrait ressembler sa
vie s'il ne changeait pas.
Masques et marionnettes
animeront le spectacle et
entraîneront le public
dans les folles aventures
de Scrooge.

THÉÂTRE

L'ILE AUX MENTEURS

Lundi 14, à 10h et 14h30
Mardi 15, à 14h30 et 20h30

☀️🎭 À l'Avant-Seine
88 rue Saint-Denis
01 56 05 00 76
L'Île aux menteurs avait
connu un accueil
triomphal lors de sa
création pendant la
saison 2007/2008.
L'Avant-Seine a décidé
de la faire revivre, pour
le plus grand bonheur
des enfants.

THÉÂTRE

C'EST PAS POUR ME VANTER

Vendredi 18 décembre

☀️ À l'Avant-Seine, à 20h30
88 rue Saint-Denis
01 56 05 00 76
Gloria Paris réunit deux
pièces peu connues
d'Eugène Labiche, roi du
vaudeville: « La
Grammaire » et « 29 degrés
à l'ombre ». En situant l'ac-
tion dans un présent
intemporel, la comédienne
explore la pertinence très
actuelle de ces pièces
tournant autour du thème
de l'adultère.

CONCERT

ELAN MUSICAL
SKAVILLE UK

Samedi 19 décembre

☀️ À la MJC, à 20h
96 rue Saint-Denis
01 56 83 81 81
La sélection de l'Elan
Musical, les talents
colombiens découverts
en novembre, se produit
sur scène. Ils seront
suivis par un groupe
anglais, Skaville UK, qui
présentera son nouvel
album. Du ska endiablé et
direct, à ne pas manquer.



EXPOSITION

CARRÉ DES
CRÉATEURS

Du 19 au 20 décembre

☀️ Au Carré des Créateurs
52 rue Denis Papin
Les artistes du Carré des
Créateurs s'exposent en
décembre. Olivier
Duvina et Laurence
Vedere montrent leurs
toiles, Valérie Pinto et
Marcela Torrealba
Delgado leurs
mosaïques. Vernissage le
18, à 18h30.

ANIMATION

PIT ET TOCH

Jeudi 24 décembre

☀️ À l'Espace des Quatre
Chemins, à 14h30
145 bd Charles-de-Gaulle
01 42 42 09 85
L'espace des Quatre
Chemins vous invite à fêter
Noël. Au programme, de la
magie, du jonglage, des
chansons... Un spectacle
plein d'humour qui éveillera
petits et grands. Entrée
libre sur réservation.

LECTURE

IL ÉTAIT UNE FOIS

Samedi 26 décembre

☀️ Au Caf' Muz, à 15h30
31 rue Jules Michelet
01 46 49 05 54
Au lendemain de Noël, les
petits Colombiens sont
invités au Caf' Muz pour
un après-midi de contes et
partager un goûter.

THÉÂTRE

TIMON D'ATHÈNES,
SHAKESPEARE AND
SLAM

Jeudi 7 janvier

☀️ À l'Avant-Seine, à 20h30
88 rue Saint-Denis
01 56 05 00 76
Avec cette adaptation
libre de l'œuvre de
Shakespeare, le
réalisateur Razerka Ben
parvient à faire se
rencontrer la culture
urbaine et les textes fon-
dateurs. Mettre des bas-
kets à Shakespeare, il
fallait oser, et le résultat
est à la hauteur. Porté
par des interprètes
talentueux, le spectacle
alterne joutes et
monologues, rendant
actuel un texte vieux de
plus de 300 ans.



CINÉMA LES 4 CLUBS

MERCREDI 2 DÉCEMBRE



La route, de John Hillcoat
Arthur et la vengeance de Maltazard,
de Luc Besson

MERCREDI 9 DÉCEMBRE



RTT, de Frédéric Berthe
Loup, de Nicolas Vanier
Astro Boy, de David Bowers
Arthur et la vengeance de Maltazard, de
Luc Besson

MERCREDI 16 DÉCEMBRE



Avatar, de James Cameron
Loup, de Nicolas Vanier
RTT, de Frédéric Berthe
Max et les maximonstres, de Spike Jonze

MERCREDI 23 DÉCEMBRE



Solomon Kane, de Michael J. Bassett
Alvin et les chipmunks 2, de Betty
Thomas
Avatar, de James Cameron
Max et les maximonstres, de Spike Jonze

Cinéma Les 4 Clubs

35, rue du Bournard — 92700
Colombes
Tél. : 08 92 68 01 22 — Fax :
01 47 84 11 52
Les salles 2 et 4 sont accessibles
aux personnes handicapées.

Attention. Les films et animations programmés peuvent être modi-
fiés en fonction de l'actualité par les diffuseurs ou la direction du
cinéma Les 4 Clubs.

CSC FOSSÉS JEAN

SOIRÉE KEN LOACH

SAMEDI 16 JANVIER À 20H30

Le CSC des Fossés-Jean organise une soirée Ken
Loach et projette deux films de ce célèbre
réalisateur : « It's a free world » et « Looking for
Eric », interprété par Eric Cantona.

CSC des Fossés-Jean,
11 rue Jules Michelet - 01 42 42 86 76
Participation de 2 euros et réservation
obligatoire par téléphone



CONCERT

HOMMAGE À DJANGO

Le 18 janvier

● À l'Avant-Seine, à 20h
88 rue Saint-Denis
01 56 05 00 76



Colombes célèbre les 100 ans de la naissance de Django Reinhardt, la légende du jazz manouche. Trois formations se retrouveront sur scène et rivaliseront de talent pour raviver la flamme de ce musicien virtuose en réinterprétant son répertoire, mais aussi en proposant leurs propres compositions.

À découvrir donc : le trio Rosenberg, le nouveau trio gitan et Ninine Garcia quintet pour une soirée assurément... jazz ! Tarif : 18€. Lieux de vente : Avant-Seine, Fnac et theatreonline.com

THÉÂTRE

LA REINE DES NEIGES

Les 20, 27 et 28 à 14h30
Les 23 et 30 à 16h30
Le 29 à 20h30

● ● ● Au Hublot
87 rue Félix Faure
01 47 60 10 33
Librement inspiré du conte d'Andersen, ce spectacle de marionnettes destiné aux enfants raconte l'histoire de Kay, ensorcelé par la Reine des Neiges, et de Gerda, sa sœur, qui part à sa recherche. À partir de 7 ans.

DANSE

BEAUTIFUL ME

Samedi 30 janvier

● A la MJC, à 20h30
96 rue Saint-Denis
01 56 83 81 81

Dans « Beautiful Me », Gregory Maqoma

confronte trois esthétiques différentes. Celles de trois chorégraphes de renom, Akram Khan, Faustin Linyekula et Vincent Sekwati Mantsoe. Textes et musiques permettent aux chorégraphes de devenir les porte-paroles d'un dialogue avec l'histoire, s'interrogeant sur la notion d'humanité.

LECTURE

JEAN-MARC AVRIL

Samedi 30 janvier

● Au Café L'Esperluette
36, rue des vallées
09 53 20 34 45
Jean-Marc Avril est un Colombien pas comme les autres. Artiste dans l'âme, il est peintre et poète. Et ce sont ses poèmes qu'il vient lire au salon de thé L'Esperluette. Entrée libre.

THÉÂTRE

TRANSPORTS DE FEMMES

Les 4, 5, 6 février à 20h30
Le 7 à 15h30

● ● ● Au théâtre du Peuplier noir
3 avenue Saint-Saëns
01 47 75 94 90
Elles sont 103 femmes à être déportées au bagne britannique d'Australie. Dans une cellule à fond de cale, six d'entre-elles apprennent à vivre ensemble et à supporter les conditions pénibles d'une traversée de cinq mois. Malgré l'oppression, une forme de fraternité les unit dans la lutte pour la survie.



EXPOSITION

AU CONSERVATOIRE

25 RUE DE LA REINE HENRIETTE

Samedi 12 décembre à 14h30

« Juste Lisch, architecte au service de l'État ». Jean-Charles Forgeret, chargé d'études documentaires à la Direction de l'architecture et du patrimoine, se penche sur la vie et la carrière de l'architecte ferroviaire.

Samedi 16 janvier à 14h30

« Le développement du réseau ferré en France au XIX^e siècle ». Un voyage dans l'histoire animé par Karen Bowie, professeur d'histoire et des cultures architecturales à l'ENSAP (École nationale supérieure d'architecture de Paris).

Samedi 6 février à 14h30

« Un logement pour les cheminots », par Patrick Kamoun, conseiller à l'Union sociale pour l'habitat, et professeur à l'université d'Orléans.

L'INONDATION DE 1910 DÉBORDE DU CADRE

À PARTIR DU 15 JANVIER



À découvrir : « Il y a un siècle, 1910 - Colombes inondée » sous la forme de trois expositions recensant photos d'époque, reproductions, documents audio et ouvrages originaux. Rendez-vous à l'Hôtel de ville du 15 au 29 janvier, à la bibliothèque Prévert du 20 janvier au 7 février et sur... le site Internet de la ville

à partir du 15 janvier. Pour l'occasion, la ville inaugure, pour la première fois, le concept d'une expo virtuelle (audio et photos) directement consultable sur colombes.fr.

Une conférence ouverte au public, intitulée « La crue de 1910 fait le tour du monde par la carte postale », sera organisée en parallèle le samedi 23 janvier à 15 h, bibliothèque Prévert. Elle se clôturera par une dédicace de l'ouvrage de Georges Massault « Colombes, l'inondation de janvier 1910 ». À noter également que cet anniversaire sera relayé par l'opération départementale « La science se livre » qui se déroulera du 20 janvier au 7 février dans les trois bibliothèques de la ville. Au programme : des ateliers, des expositions, des contes ainsi qu'une conférence sur le thème de l'eau organisée par le Cercle d'études et d'initiatives civiques de Colombes, le mardi 9 février à 20h30 à la bibliothèque Prévert.

DÉDICACES

IMPRESSIONS INDIENNES

VENDREDI 11 DÉCEMBRE, À 17H

La librairie Les Caractères vous invite à partir de 17h à rencontrer lors d'une séance de dédicaces, Philippe Stimaridis, l'auteur d'« Impressions indiennes ». Un livre de photographies sur l'Inde et ses habitants, d'instantanés de vie pris sur le vif mais pas seulement. Les images sont en effet agrémentées de commentaires fourmillant de détails, d'émotions et de sensations... Bref l'art de voyager en images et au fil des mots.

Librairie les caractères, 17 rue du maréchal Joffre - 01 47 85 27 94.

Chantal Lucy, l'assiette est dans le « pré »

Du pré à Colombes, il n'y a qu'un pas. Chantal Lucy, exploitante agricole partage son temps entre son cheptel bovin dans le Perche et la boucherie qu'elle tient avec son mari, dans le quartier de la Petite Garenne.



Repères

- 1985 : Achète son premier cheptel de vaches.
- 2000 : Éleve et vend ses propres bovins.

Le chiffre

- 80 : Le nombre de vaches constituant son élevage.

Sa phrase

« C'est un plaisir de savoir ce qu'on vend et de pouvoir expliquer ce que l'on fait aux clients ».

Lorsque son mari reprend une boucherie à Colombes en 1979, Chantal Lucy doit, pour des raisons financières, conserver son emploi de comptable dans un hôpital. Ce n'est qu'une fois la situation professionnelle du couple stabilisée qu'elle se consacre enfin à « la passion qu'elle a épousée ».

LA TRACABILITÉ : SON CHEVAL DE BATAILLE

Elle fait alors de la traçabilité son cheval de bataille. Et ce « *bien avant que ce ne soit obligatoire* », précise-t-elle. En 1985, elle achète un cheptel de bovins... au chanteur Gérard Lenormand ! « *L'élevage se situe dans le Perche, à moins de deux heures de route de Colombes* », explique t-elle.

Au début, il s'agit de « *bêtes d'engraissement* », c'est-à-dire de bovins, âgés de 18 à 20 mois, achetés afin de les mener à un poids suffisant et les vendre par la suite à la boucherie. Mais cette étape n'est qu'un premier pas. En effet, à partir de 2000, ce ne sont plus que des bêtes nées dans l'exploitation qui constituent l'élevage. Le fils du couple s'est installé sur place et se charge d'assurer le vêlage (mise à bas). Aujourd'hui, c'est près d'une centaine de vaches de « *l'Aubrac* », race connue pour la qualité de sa viande, qui compose le cheptel.

LA « RÉFORME » DU BÉTAIL

Chantal Lucy, quant à elle, revient tous les week-ends pour s'occuper de ce qui reste « son élevage ». « *Il faut leur donner à manger (en l'occurrence une alimentation à base de pulpe de betterave, de luzerne et de soja*

NDLR.), s'assurer de la bonne croissance des veaux, de la santé des animaux, mais aussi sélectionner les bêtes », détaille la bouchère. Et d'ajouter : « *C'est à moi notamment de choisir, puis d'acheter le taureau qui va développer l'élevage, mais aussi de décider quelles vaches vont, après 4 ou 5 vêlages, être mises en réforme. C'est-à-dire engraisées avant d'être menées à l'abattoir* ». Si elle revendique un certain attachement à ses bêtes, « *ce n'est tout de même pas des chiens* », relativise Chantal Lucy, pour expliquer qu'elle n'a pas d'état d'âme à l'heure d'évoquer le destin de ses vaches.

LE PRÉ À TOUT PRIX

Mais s'occuper d'un élevage exige également des compétences administratives. Pour l'ancienne comptable qu'elle était, ces contraintes n'ont « *pas été trop dures* ». Suivi médical lourd, avec une carte d'identité pour chaque animal, contrôles sanitaires nombreux et stricts... il a fallu se former et intégrer très rapidement toutes les exigences des services vétérinaires.

Tous les week-ends, Chantal Lucy retourne donc dans sa campagne percheronne. Mais « *pas comme les citadins* », s'amuse l'exploitante agricole. Elle, c'est pour travailler. Une activité difficile qui ne la rebute pas puisqu'elle dit « *ne pas ressentir de lassitude* » et répète à l'envi qu'il s'agit « *d'une passion pour laquelle on ne compte pas ses heures* ».

Quand son mari, lui, est prêt à passer la main pour sa boucherie, elle n'a pas l'intention d'arrêter son activité d'éleveur, pas mécontente à l'idée de pouvoir accorder encore plus de temps à cette dernière. La retraite n'est donc pas pour tout de suite. ■

PINDER

Les adieux de Colombes à La Garenne

Créé en 1865, le quartier de la Garenne a connu une telle explosion démographique que les habitants ont revendiqué très rapidement leur autonomie. Ils ne l'obtiendront que trente ans plus tard, en 1910.



Carte postale éditée en 1910 à l'occasion de la séparation entre les communes de Colombes et de la Garenne

La Garenne-Colombes a 100 ans ! Quartier neuf dépendant de Colombes, ce hameau est le fruit du lotissement de l'ancienne garenne de Colombes, voulu en 1865, par le marquis de l'Aigle et les frères Sartoris. Sa démographie passe entre 1876 et 1901 de 1 590 à 9 149 habitants. Les habitants font une première demande d'autonomie en 1870, écartée sans ménagement en conseil municipal. Toutefois, au fil des années, la situation politique mûrit. Les Garennois fondent leur revendication sur des arguments forts. En premier lieu, ils invoquent l'éloignement du bourg et de ses services, en particulier la mairie. Ils démontrent ensuite que leur faible représentation au conseil municipal nuit à leurs intérêts, notamment en matière de voirie. Dans le même temps, la lutte de Bois-Colombes pour son indépendance, effective en 1896, encourage les habitants et leurs représentants.

JOUTES ORATOIRES AU CONSEIL

Les enjeux pour les différents secteurs de la commune (le centre, la Garenne et Bois-Colombes) sont fort divergents, et les escarmouches se multiplient lors des séances du conseil municipal. Afin de résoudre la crise politique, le Préfet ordonne à la fin de 1889 la constitution de deux commissions syndicales, représentant Colombes-Centre et la Garenne, chargées de proposer les modalités de la séparation. La commission de la Garenne présente une délimitation géographique pour la future ville, et elle dépose régulièrement, à partir de 1895, un projet de budget. Cependant, les prétentions des représentants de la Garenne se heurtent à l'opposition farouche de ceux de la section de Colombes-Centre, qui entendent restreindre les prétentions territoriales de leurs rivaux.

LA FRONTIÈRE DU RAIL

À la séance du conseil du 4 février 1896, c'est le camp de Colombes-Centre qui prend l'initiative de la séparation, en prenant la voie ferrée comme démarcation, conformément à ses intérêts. Malgré les réserves du parti garennois, qui estime que cette limitation compromet les chances de réussite de la commune à venir, c'est cette délibération qui fera référence. Pendant deux ans, les représentants des deux factions continuent à s'affronter sur la question territoriale, avant que la Garenne n'accepte ces conditions, pour favoriser l'aboutissement du dossier.

L'INÉLUCTABLE SÉPARATION

Puis les choses s'accélérent : en 1905, une pétition pour l'indépendance recueille la signature de près d'un millier d'habitants de la Garenne. En 1908, les élections donnent à la Garenne dix conseillers contre dix-sept pour Colombes : les élus garennois démissionnent tous les quatre à six mois, obligeant à de nouveaux scrutins. La crise est à son comble, et la séparation est acceptée. La loi instituant la nouvelle commune est promulguée le 2 mai 1910. À peine nommé, le conseil municipal de la Garenne vote à l'unanimité la demande de rattachement des quartiers de la Petite-Garenne, des Gros-Grès, des Vats et des Canibouts. Cette dernière revendication n'aboutira pas. ■

Sources : Archives communales de Colombes, dossier documentaire, séries 1 D1 et H 1523 « Projet 1888-1910 ». Elisabeth Aliadière et Yves Perrée, *La Garenne-Colombes 1910-1985*, édité en 1985 par le Syndicat d'Initiative de la Garenne-Colombes.

UN JOUR

DE DÉCEMBRE À COLOMBES

Le 14 décembre 1789

Le nouveau pouvoir révolutionnaire érige en communes les 44 000 paroisses que compte alors le royaume de la France. C'est le début pour nos ancêtres d'une nouvelle prise en main de leur destin mais également de l'élaboration d'un patrimoine commun, les archives paroissiales (registres de compte, de baptêmes ou sépultures) devant désormais être conservées par les nouveaux élus municipaux.

L'ACTU

Retour dans la lumière de Loÿs Prat



Les toiles marouflées de Loÿs Prat, installées en 1932 dans l'escalier d'honneur de l'hôtel de ville, ont fait l'objet, après le tir d'un char sur la façade en août 1944, d'une restauration qui a nécessité le remplacement de fragments. Les morceaux dégradés, retrouvés récemment, viennent de bénéficier d'une intervention de sauvegarde dans le cadre d'une recherche universitaire : certains d'entre eux seront intégrés dans la présentation permanente du musée, au printemps 2010.

EN DIRECT DU PASSÉ

MOSAÏQUE | N°13 | DÉCEMBRE - JANVIER 2010

**DU COURAGE
DU COMBAT
DU BONHEUR !**

Au stade Yves du Manoir,
le Racing-Métro 92 recevra :

ROMA
12 déc.

CASTRES
19 ou 20 fév.

BOURGOIN
3 jan.

BRIVE
26 ou 27 mars

LONDON WASPS*
21, 22, 23 ou 24 jan.

BIARRITZ
16 ou 17 avr.

CLERMONT
27 ou 28 jan.

* stade communiqué ultérieurement



**TOUS AU STADE
POUR SOUTENIR VOTRE ÉQUIPE !**

LE RACING-MÉTRO 92 JOUE À COLOMBES AU STADE YVES DU MANOIR
DE SEPTEMBRE À JUIN

Réservations : www.racing-metro92.com ou au 01 46 91 57 92

Points de vente : Virgin Megastore - Auchan - E. Leclerc - Galeries Lafayette - BHV - Cultura -
Le Progrès de Lyon - Fnac - Carrefour - Géant - Magasins U - intermarché

Points de vente : E.Leclerc, Les 4 Chemins

LE CLUB DES HAUTS-DE-SEINE



Les élus vous reçoivent sur rendez-vous

MAIRE

Philippe SARRE01 47 60 82 78

ADJOINTS AU MAIRE

Maurice LOBRY01 47 60 82 33
1^{er} adjoint. Finances, budget et vie économique.
Michèle FRITSCH01 47 60 43 61
Affaires scolaires, restauration.
Déléguee des quartiers Nord-Est.
Patrick CHAIMOVITCH01 47 60 82 69
Urbanisme et aménagement.
Michèle ETCHEBERRY01 47 60 82 57
Affaires sanitaires, sociales et handicap.
Bernard DESTREM01 47 60 43 61
Travaux, voirie et bâtiments.
Zineb AKHARRAZ01 47 60 82 55
Petite enfance.
Bernard DANILO01 70 72 18 85
Personnel et Affaires générales.
Véronique MONGE01 70 72 18 70
Habitat et logement.
Alexis BACHELAY01 47 60 82 57
Développement durable, transports et stationnement.
Catherine BERNARD01 47 60 82 69
Environnement et maîtrise des énergies.
Édouard PHANOR01 70 72 18 67
Jeunesse et nouvelles technologies.
Évelyne BOUCHOUICHA01 47 60 43 61
Enfance, centres de loisirs et de vacances.
Kamel BOUHALOUFA01 47 60 82 55
Sport. délégué des quartiers Nord-Ouest.
Martine ANTOGNAZZA01 47 60 82 57
Politique de la ville emploi et insertion.
Dominique FRAGER01 47 60 82 69
Culture et Patrimoine.
Chantal BARTHÉLEMY-RUIZ01 47 60 82 55
Vie associative, jumelage et anciens combattants. Déléguée des quartiers Sud.
Aïssa BEN BRAHAM01 47 60 43 61
Démocratie locale, vie des quartiers et citoyenneté.

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Nicole MARLIAC01 47 60 43 61
Concertation avec les habitants.
Noël ARCEDIANO01 70 72 18 85
Communication et événementiel.
Christiane CHOMBEAU-SOUDAIS01 47 60 82 57
Sécurité routière.
Viviane LE GUENNEC01 70 72 18 85
Affaires générales.
Philippe LE PREVOST01 70 72 18 85
Commerce et artisanat.
Yahia BOUCHOUICHA01 47 60 43 61
Logement et gestion de proximité.
Philippe PATTIER01 47 60 82 55
Sport scolaire.
Michelle MACÉ01 47 60 43 61
Handicap.
Catherine LAIGLE01 47 60 43 61
Réussite éducative et Coup de pouce.
Yaye Amy DIOP01 70 72 18 70
Logement des personnes défavorisées.
Élizabeth CHOQUET01 70 72 18 67
Restauration.
Kamel ESSAIED01 70 72 18 67
Nouvelles technologies.
Patricia PACARY01 47 60 43 61
Centres de vacances.
Habib BENBELAID01 47 60 82 33
Voirie
Frédéric-Farid SARKIS01 47 60 82 69
Économie sociale et solidaire.
Nora DJEBBARI01 70 72 18 67
Jeunesse.
Julien GAUTIER01 70 72 18 85
Prévention et sécurité.
Christelle VÉTIZOUT01 47 60 82 57
Démocratie locale – Gestion urbaine de proximité.
Claire GAGNIERE01 47 60 82 69
Cadre de vie.
Salem BELGOURCH01 47 60 82 55
Jumelage et coopération décentralisée.

LE MAIRE DANS LES QUARTIERS

Mardi 8 décembre à 17h30 88-94 rue du Président Kennedy.
Consultez l'ensemble des visites du maire sur le site Internet :
www.colombes.fr

VOS CONSEILLERS GÉNÉRAUX SUR RENDEZ-VOUS

Bernard Lucas, conseiller général du canton nord-ouest vous reçoit sur rendez-vous à la mairie de quartier du Petit-Colombes, place Aragon - 01 47 29 32 20.
Michèle Fritsch, conseiller général du canton nord-est vous reçoit sur rendez-vous à la mairie centrale, place de la République - 01 47 60 43 61.
Nicole Goueta, conseiller général du canton sud vous reçoit sur rendez-vous à sa permanence, rue Saint-Lazare ou à l'hôtel du département à Nanterre – 01 56 05 50 94 ou 01 41 37 13 88.

DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Vos élus sont à votre écoute sur les marchés Marceau, Aragon et du centre-ville. Vous souhaitez échanger ou faire part de vos remarques concernant la vie de la cité... Rendez-vous les samedis et dimanches de 10h à 12h30 dans les chalets municipaux. Chaque demande est adressée dès le lundi suivant aux services municipaux concernés.

URGENCES

Pompiers 18
Police secours 17
Urgences médicales 15
Commissariat01 56 05 80 20
Police municipale01 47 60 41 48
Centre anti-poison01 40 37 04 04
Urgences dentaires (jours fériés)01 47 78 78 34
Urgences vétérinaires01 43 96 23 23
S.O.S. médecins01 47 07 77 77
EDF-Dépannage 24 h/240810 333 192
GDF-Dépannage 24 h/240810 433 192
Eau et force 24 h/240810 878 878
S.O.S. propreté n° vert0800 47 60 00
S.O.S. cadre de vie n° vert0805 11 93 94
Femmes victimes de violence 9201 47 91 48 44
Bureau d'aide aux victimes01 46 49 78 45
Écoute enfance 920800 009 292
SOS femmes battues39 19
Drogue info service n° vert0800 231 313
Accueil sans abri n° vert0800 306 306 ou 115
Vous cherchez un médecin de garde
téléphonez au commissariat de Colombes...01 56 05 80 20

SANTÉ PUBLIQUE

Service Hygiène Santé (contrôles sanitaires):
01 47 60 81 21 - 549 rue Gabriel Péri, ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.
Centre Municipal de santé
01 42 42 41 48 - 267 bis rue des Gros Grès. Consultations de médecine générale et spécialisée: radiologie, service dentaire. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h, le samedi de 8h30 à 12h.
Service prévention santé
01 47 60 80 26 - 549 rue Gabriel-Péri. ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h.
Hôpital Louis Mourier : 178 rue des Renouillers - 01 47 60 61 62.

PHARMACIES DE GARDE

Mois de décembre et janvier

Dimanche 6 décembre
Pharmacie PASQUERON
1 rue des Vallées - 01 42 42 23 12

Dimanche 13 décembre
Pharmacie CARRIER-LELOIR
26 rue Saint-Denis - 01 42 42 06 36

Dimanche 20 décembre
Pharmacie CAPRICE-DUMERY
182 rue Salvador Allende - 01 47 82 34 72

Vendredi 25 décembre
Pharmacie ECHINARD
10 boulevard Charles-de-Gaulle - 01 42 42 17 33

Dimanche 27 décembre
Pharmacie ANFROY
25 boulevard Edgar Quinet - 01 42 42 27 86

Vendredi 1^{er} janvier
Pharmacie CHICHE
235 rue Salvador Allende - 01 47 80 10 68

Dimanche 3 janvier
Pharmacie LECHAPPELLAIN
52 rue Eugène Besançon - 01 42 42 06 99

Dimanche 10 janvier
Pharmacie Ollivier
71 rue Saint-Denis - 01 42 42 00 86

Dimanche 17 janvier
Pharmacie ALIBERT-LABROUSSE
11-13 rue Jules Michelet - 01 47 82 45 52

Dimanche 24 janvier
Pharmacie JACKS
11bis avenue de l'Agent-Sarre - 01 42 42 01 40

Dimanche 31 janvier
Pharmacie COSSON
16 rue Pierre Brossolette - 01 47 84 43 24

Liste fournie par l'association des pharmaciens de Colombes.

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal se déroulera le jeudi 17 décembre, à 19h30 à l'Hôtel de ville.

BILAN PARTICIPATIF

Après la démocratie locale en octobre et la sécurité en novembre, venez vous exprimer et débattre ces prochaines semaines dans les quartiers sur le thème de la solidarité ou dès à présent sur le blog du bilan participatif. Plus d'infos sur <http://parlons-en.colombes.fr>

HÔTEL DE VILLE

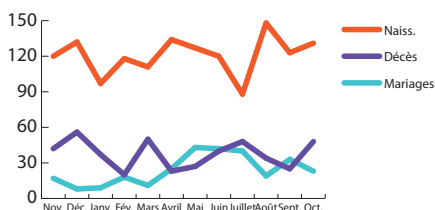
Place de la République
Tél. : 01 47 60 80 00 - Fax : 01 47 60 80 85
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 sans interruption et le samedi de 9h à 12h
Accès bus : 304, 166, 167, 367, 378, 566 Colomb'bus (366).
Parking public. Entrée rue de la Liberté.

Anniversaire des centenaires

Aux habitants de Colombes et aux établissements recevant des personnes âgées, si dans votre famille ou votre voisinage, vous avez la chance de connaître une personne qui fêterait son centenaire en 2009, contactez en mairie le service Événementiel au 01 47 60 81 44. La municipalité pourra organiser une manifestation amicale pour marquer cet anniversaire.

REPÈRES

LA DÉMOGRAPHIE DEPUIS NOVEMBRE 2008



Le top des prénoms de ces 12 derniers mois à Colombes

Garçons	Filles
1. Adam	1. Inès
2. Mohamed	2. Lina
3. Gabriel	3. Sarah
4. Amine	4. Chloé
5. Ilyes	5. Jade
6. Maxime	6. Emma
7. Rayan	7. Maïssa
8. Raphaël	8. Yasmine
9. Yanis	9. Anaïs

BIENVENUE aux nouveaux petits Colombiens, félicitations aux parents de...

Ikmal ABDALLAH, Chems Ed-Din ABDESLAM, Michael ACHEAMPONG, Ayoub ACHERKI, Ilyes AGHLA, Ginna AHAMADA BOINAIDI, Adam ALAHYAN, Nathan ALETH, June ALMIN, Roni AMAR, Léane ANDRA-MASSIN, Alessia ANDREUX, Tiago ARAUJO-AUDET, Waïnna ARISTIDE, Eymen AUTAJAR, Laëlien AVILA, Inesse BACHACHE, Auriane BANAG, Nael BAPTISTA, Liam BELMILOUD, Manel BEN YOUSSEF, Khalil BENHAMOUDA, Alya BENMOUSSA, Morgan BERGE, Aksil BISKRI, Philippine BISSO, Elias BLOT-CHIGUER, Zacharie BONNET, Safia BOUAKKAZ, Kalis BOUAKLINE, Houda BOUGATAYA, Léo BOYER, Julien BRAJEUX, Chloé BUZET, Jeanine CAILLARD-LANIEPCE, Jade CAPELLE, Lucie CARNET, Raphaël CASCELL-SIMON, Nils CHAMOLLET, Paul-Arsene CHEVALIER, Odelia COLLIN, Paul CORTYL, Capucine COUSTON-MATHIEU, Jaufré CUSINBERCHE, Lucio DA COSTA SANTO, Snor DALLAGI, Constance DALMAR, Raouf DAOU, Noé DASSONVILLE, Martin DEBLONDE, Thomas DELORME, Max DEMAY, Auxane DEMEULE-EMIN, Chiara Marie DEMIR, Achille DESNOYERS, Victor DOMALLAIN, Noor DORBANE, Lola DOS SANTOS, Lucie DRANGUET, Ilyes EL FAZAZI, Anas EL-HOUD, Jassim EMBARKI, Théo ENTRINGER, Abdel-Ilah ESSELMA, Erwan ESTRADÉ, Emma FAMEKAMY, Karim FANKAR, Damien FARINACCIO, Alexandre FLEUTIAUX, Ethan GALOPIN-MONCHAU, Pauline GALTIER, Chaïmae GHANDOUR, Enzo GOMES FORTES, Keyla GOMES TAVARES-KOÏTA, Auregan GUERMEUR, Shérazade GUERON, Farah GUESSOUM, Shâana GUILLOT, Naëlle HABIB, Maxime HAGUET, Waël HAMOU, Camélia HAZMIN, Ethan HÉLIGON, Florian HUYGHENS, Amine IKEZBI, Ilian IMIGRE, Anas Abdalah JAOUAD, Nawfal JAOUAD, Lilou JARVIS, Souhaïla JERROUDI, Hugo JOANNES-DESPAUX, Stéphanie JOHNOLY JUSTIN, Outmane KANDAZ, Anis KEMEL, Morgane KHELLADI-LELEU, Camille KOMLOS, Maëlle LAGUERRE, Étienne LAHAYE, Nayes LALDJ, Agathe LAMONZIE, Fabian LARCHER-GASSIN, Lison LARDY-GINOCCHIO, Amélia LE GALL, Alban LEITAO, Titouan LEMAIRE, Loïc LEVENES, Guillaume LISAUD-BOUFLET, Sarah LOPES, Éloi LOSSOUARN, Eva MAILLARD, Ilyès MAÎTRE-TRAORE, Keyssa MALOUM, Alexis MANTEAU, Kerian MARIGNAN-LE GUERROUÉ, Mila MARINOVIC, Tom MARINOVIC, Léo MATEUS, Keira MAURISSEAU, Maëva MAYIMONA, Naïla MEJRI, Dounia MENDJELI, Adam MESALHI, Baptiste MESTRE, Emma NAZICAL, Marina NEBOT, Amine NEUMANN, Elias NEUMANN, Romain NOËL-GALLIAERDE, Alya NOVO Y BOUDAR, Alexandre NUNES, Naim OUAHMOUD, Adam OUESLATI, Rosalie PEREIRA, Mardochee PIERRE, Loane POOTTAREN, Eliot PRIM-PARTY, Théodore REVILLON, Aly-Dieb RIFAI, Albane ROFFIGNON, Jonas ROY, Eliza RURAK, Lina SAJOUAT, Morgane SIMON, Ines TELHOUNI, Mihaïl TEMGHARI, Gabin TIMOTEO, Agathe TISSOT, Alexandra TROU, Selena TURCAN, Clélia VAL, Marine VERSCHRAEGEN, Chloé VILLEGIER ROCHA, Rayan WEIGEL, Nyobé ZADIGUE-BAPTISTE, Eya ZMERLI, Chaima ZNITI, Yacine ZORKANI.

ILS SE SONT MARIÉS, tous nos vœux de bonheur à...

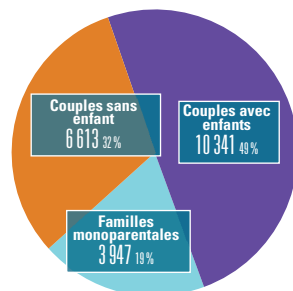
ADJEVI Cédric et EL FOUDANI Fatiha, ARANGO CHAVEZ Edwar et SALAZAR Sandra, CHAFFAÏ Yassin et HAMOUROU Karima, DEPUYDT Daniel et DORANGE Christine, GUILBERT Clément et BAYIHA Mélody, KASSAR Mahdi et VIDAL Sandra, KONE Abou et KOSSIA Badou, MAHMOUDI Nordinn et MAËLEM Fatima, MAYO MAKOMBO Toussaint et HUIDO Laëtitia, RAMALI Mohamed et ÂDLANE Hind, SECRETAIN Christophe et M'ZALI Sadia.

ILS NOUS ONT QUITTÉS, la ville présente ses condoléances aux familles de...

Ramdane AÏSSAT, Rahba ALOUANI épouse TALEB, Simone AMAURY épouse GEORGET, Louis BALDE-RACCHI, Georges BARS, Ali BENSALI, Guy BILLON, Didier BLANCHOT, Patrick BONFILS, Michel BONNEFON, Hélène BOS épouse BARRIÈRE, Lahoucine BOUKHERS, Paulette CABOCHE épouse POINSOT-WALBAUM, Cécile CASSABOIS épouse EMMEL, Gwenaëlle CHARLÈS, Maurcie CHARLON, Salomon CHEMTOB, Françoise DAVY, Nimatoulaye DIALLO, Gilbert DIÉPOIS, Joël DUBOIS, Suzanne DUFLOS épouse FONTAINE, Robert FALIGON, Roger FRÉMIN, Léa GAUTIER épouse PERDRIEU, Marcel GENTIL, Robert GRASSAN, Jacques GUILLO, Malika HAICHAM épouse TAGHATE, Jeannine HALLET, Janine HAMONIAUX épouse WESSELY, Deaa HILFI, Michel JOANNIDES, Said KLALECHE, Camille KNAFOU épouse TROKENBROCK, Georgette LE CORNEC épouse LE MOUËLLIC, Gitla LESZCZ épouse GARDEBLED, Claude LETELLIER, Daniel MANFREDI, Ahmed NANOUCHE, Madeleine OPRISAN épouse BOTEZ, Suzanne PEINS épouse MORAS, Roselyne RAILLIOT épouse CARNET, Jean ROUTA, Jean RUELLE, Nadège TERTERRE épouse CHARDONNET, Pascal TESTELIN, Renée TOUBHANS épouse SCHREINER, Lucien VALY, Pedro ZAMORA GARCIA.

LE GRAPHIQUE DU MOIS

Résultats du recensement de la population (chiffres Insee 2006, publiés en 2009). La situation familiale des foyers colombiens.



PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

Le service des Affaires générales donne la possibilité aux Colombiens d'établir leur carte d'identité et leur passeport biométrique sur rendez-vous, en mairie. Le mercredi et le samedi matin seront ainsi exclusivement consacrés aux établissements sur rendez-vous. L'usager a pour les autres jours de la semaine le choix entre prendre rendez-vous ou attendre son tour suivant son ordre d'arrivée. Il est à noter que la possibilité existe désormais de faire son passeport biométrique dans les mairies de proximité Wiener et Fossés-Jean.

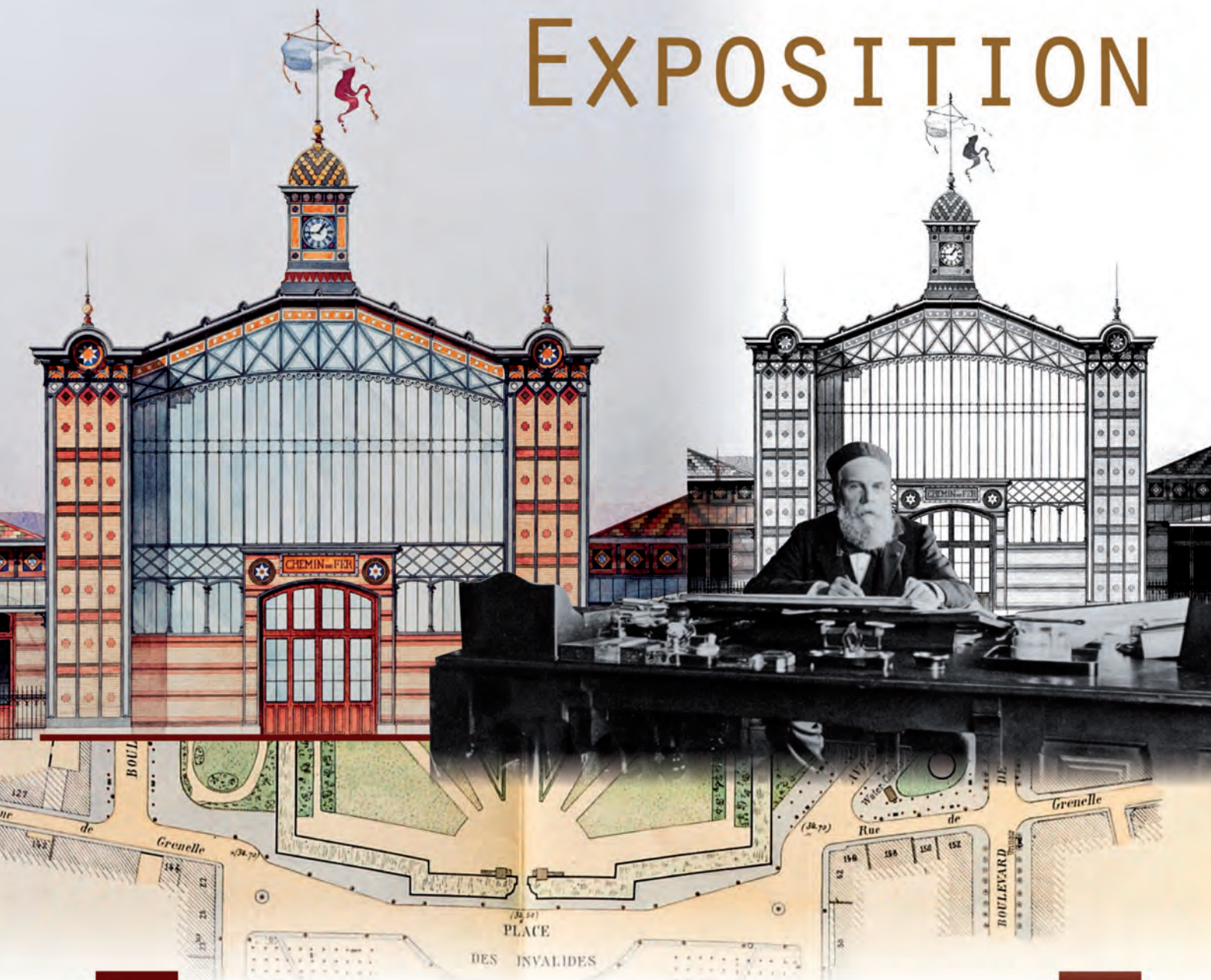
À SAVOIR

CARNET

ETDE

NEW
TH
C
L
B
D
P

EXPOSITION



GARES À LISCH

l'épopée d'un architecte ferroviaire (1828-1910)

20 NOVEMBRE 2009 – 13 MARS 2010

au Musée municipal d'Art et d'Histoire de Colombes

Entrée libre du mercredi au samedi de 14h à 18h

2 RUE GABRIEL PÉRI À COLOMBES

RENSEIGNEMENTS AU 01 47 86 38 85

